



Commission Locale de l'Eau

Lundi 5 septembre 2016 - 14h00

Métropole Européenne de Lille

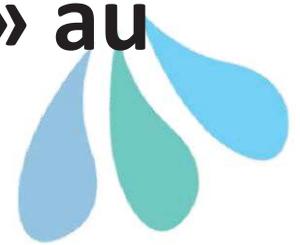


Ordre du jour



- Election du représentant « usagers » au sein du Bureau
- Rappel du contexte SAGE Marque-Deûle
- Présentation des résultats de la phase stratégie et évaluation environnementale :
 - Rappel des objectifs et du déroulé de la phase stratégie
 - Résultats de la priorisation
 - La méthode d'évaluation financière et environnementale
 - Présentation du projet du 1^{er} programme du SAGE
 - Discussions et proposition d'adoption de la phase « stratégie »
- Suites à donner pour la finalisation du SAGE
- Présentation du Rapport d'activités 2015

Election d'un représentant « usagers » au Bureau



- Missions/composition du Bureau-

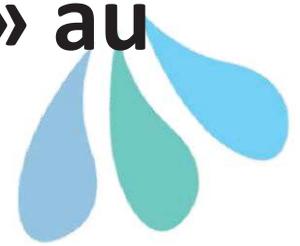
Le Bureau prépare les séances plénières de la CLE (1 à 2 réunions par an)

Après approbation du SAGE, il a mandat pour donner un avis sur : la délimitation des zones d'érosion, zones humides, protection des aires de captage, les opérations soumises à autorisation préfectorale...

Il est composé à ce jour :

- Du Président et des 4 Vice-présidents ;
- De 4 membres des usagers : Association EDA, Association NNE, Chambre Régionale d'Agriculture, [siège vacant](#)
- De 3 membres de l'Etat : DDTM du Nord, AEAP, DREAL

Election d'un représentant « usagers » au Bureau



- Modalités d'élection -

Seuls les usagers votent

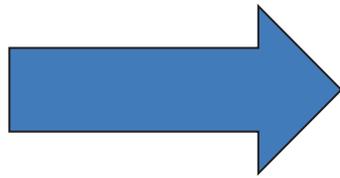
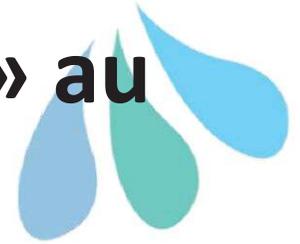
2 tours à la majorité absolue → le candidat disposant de + de 50% des voix est élu

À l'issue de ces deux tours, si nécessaire, engagement d'un 3^e tour à la majorité relative

Proposition de vote à main levée

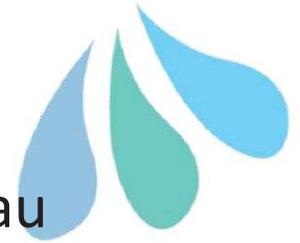
APPEL A CANDIDATURES

Election d'un représentant « usagers » au Bureau



Engagement du scrutin

Ordre du jour



- Election du représentant « usagers » au sein du Bureau
- Rappel du contexte SAGE Marque-Deûle
- Présentation des résultats de la phase stratégie et évaluation environnementale :
 - Rappel des objectifs et du déroulé de la phase stratégie
 - Résultats de la priorisation
 - La méthode d'évaluation financière et environnementale
 - Présentation du projet du 1^{er} programme du SAGE
 - Discussions et proposition d'adoption de la phase « stratégie »
- Suites à donner pour la finalisation du SAGE
- Présentation du Rapport d'activités 2015



Le SAGE Marque-Deûle



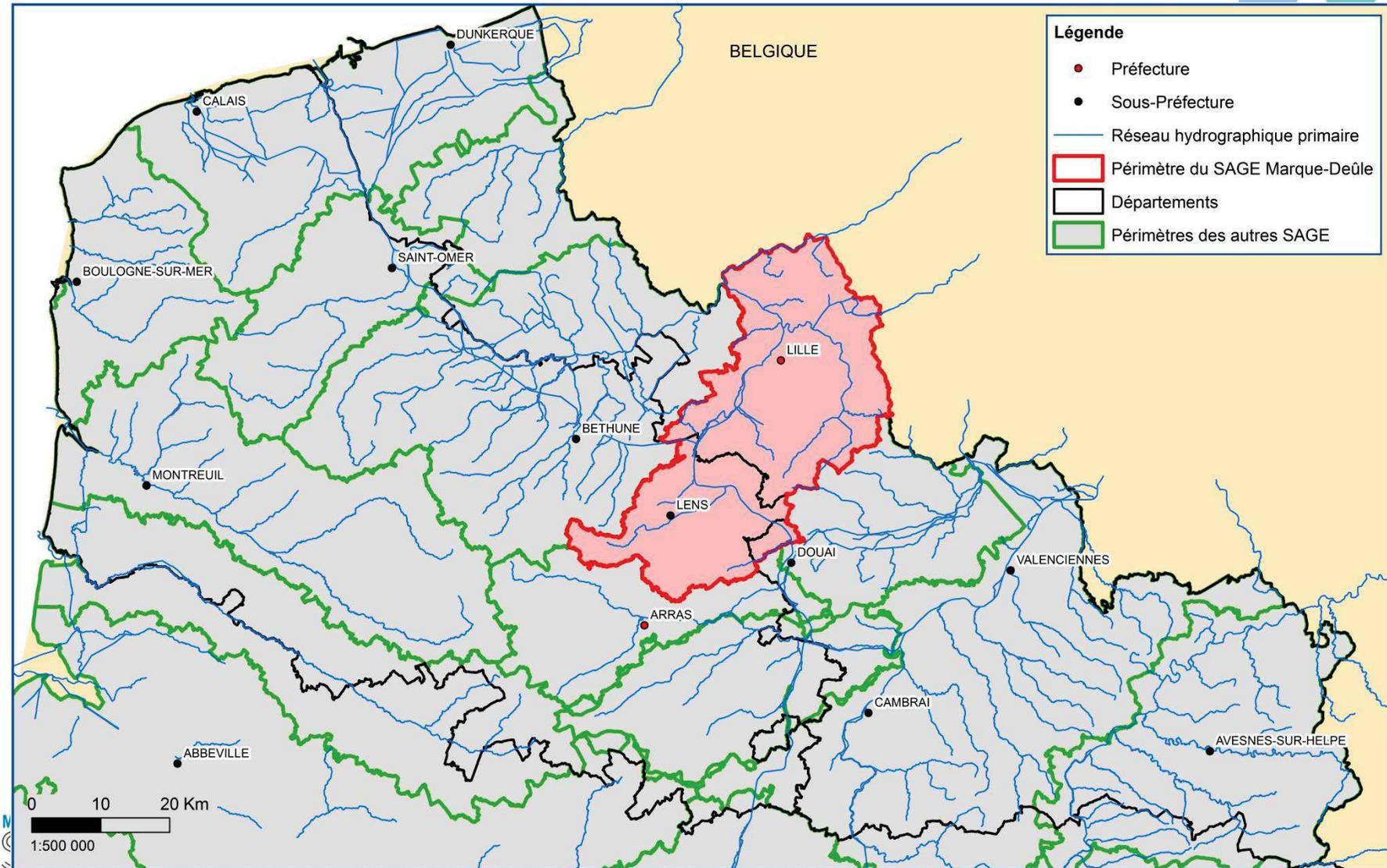
Source : AF3V, Coulée Verte de la Deûle

Qu'est-ce qu'un SAGE?

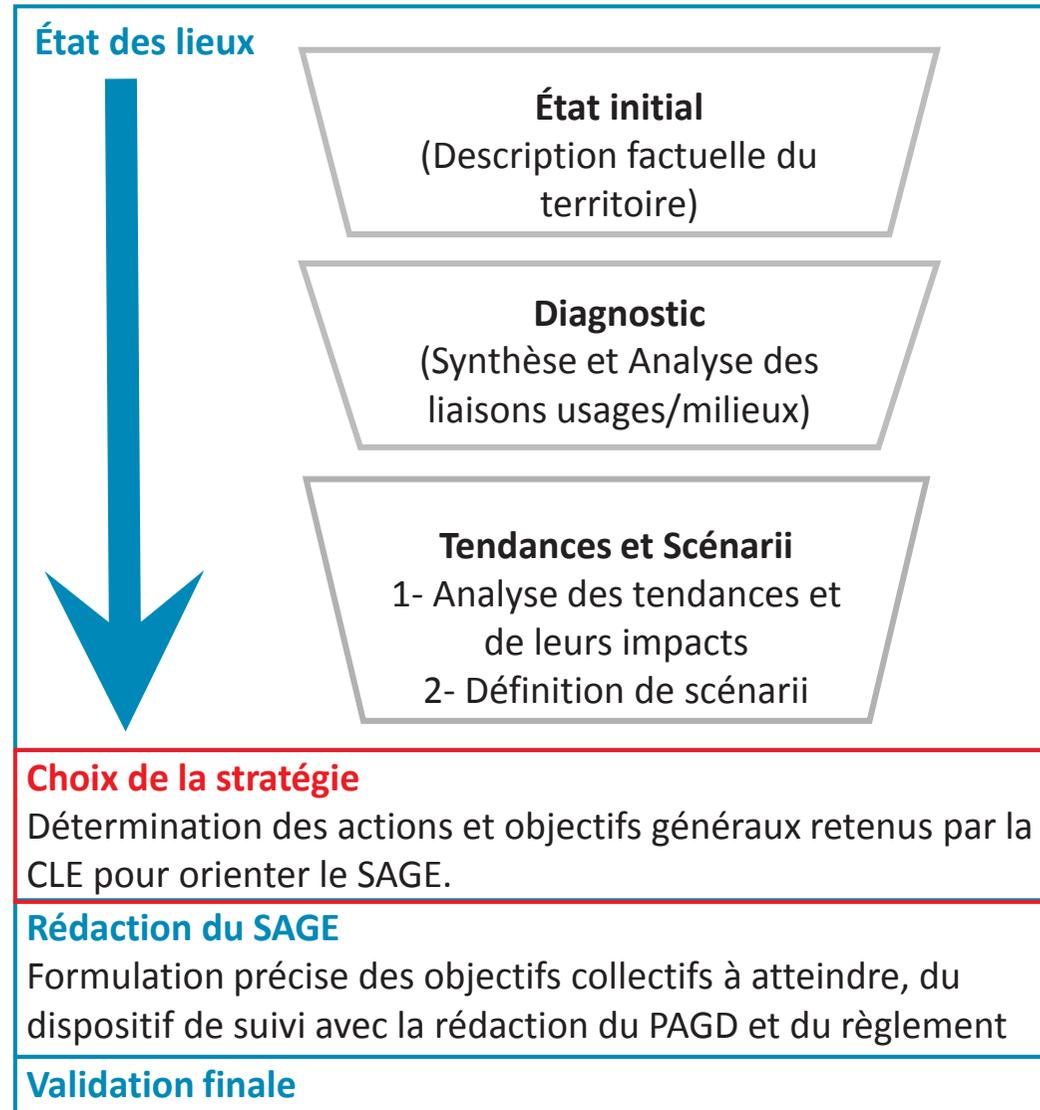


- **Document de planification, à une échelle hydrographique cohérente, constitué :**
 - D'un **Plan d'Aménagement et de Gestion Durable**, opposable à l'administration
 - D'un **Règlement**, opposable aux tiers
- **thématiques :**
 - Garantir l'atteinte du **bon état des masses d'eau** comme l'impose la Directive Cadre sur l'Eau...
 - ... tout en **conciliant les différents usages** de l'eau

Le SAGE Marque-Deûle



Avancement de la procédure



Evaluation environnementale

Quels sont les problèmes ?

Les faits.



Quelles sont les causes ?

Les explications.



Quelles évolutions sans le SAGE ?

Les tendances.



Que peut-on faire ?

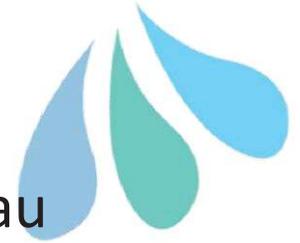
Les alternatives.



Que choisissons-nous de faire ?

Notre stratégie et sa formalisation

Ordre du jour



- Election du représentant « usagers » au sein du Bureau
- Rappel du contexte SAGE Marque-Deûle
- Présentation des résultats de la phase stratégie et évaluation environnementale :



- Rappel des objectifs et du déroulé de la phase stratégie
- Résultats de la priorisation
- La méthode d'évaluation financière et environnementale
- Présentation du projet du 1^{er} programme du SAGE
- Discussions et proposition d'adoption de la phase « stratégie »
- Suites à donner pour la finalisation du SAGE
- Présentation du Rapport d'activités 2015

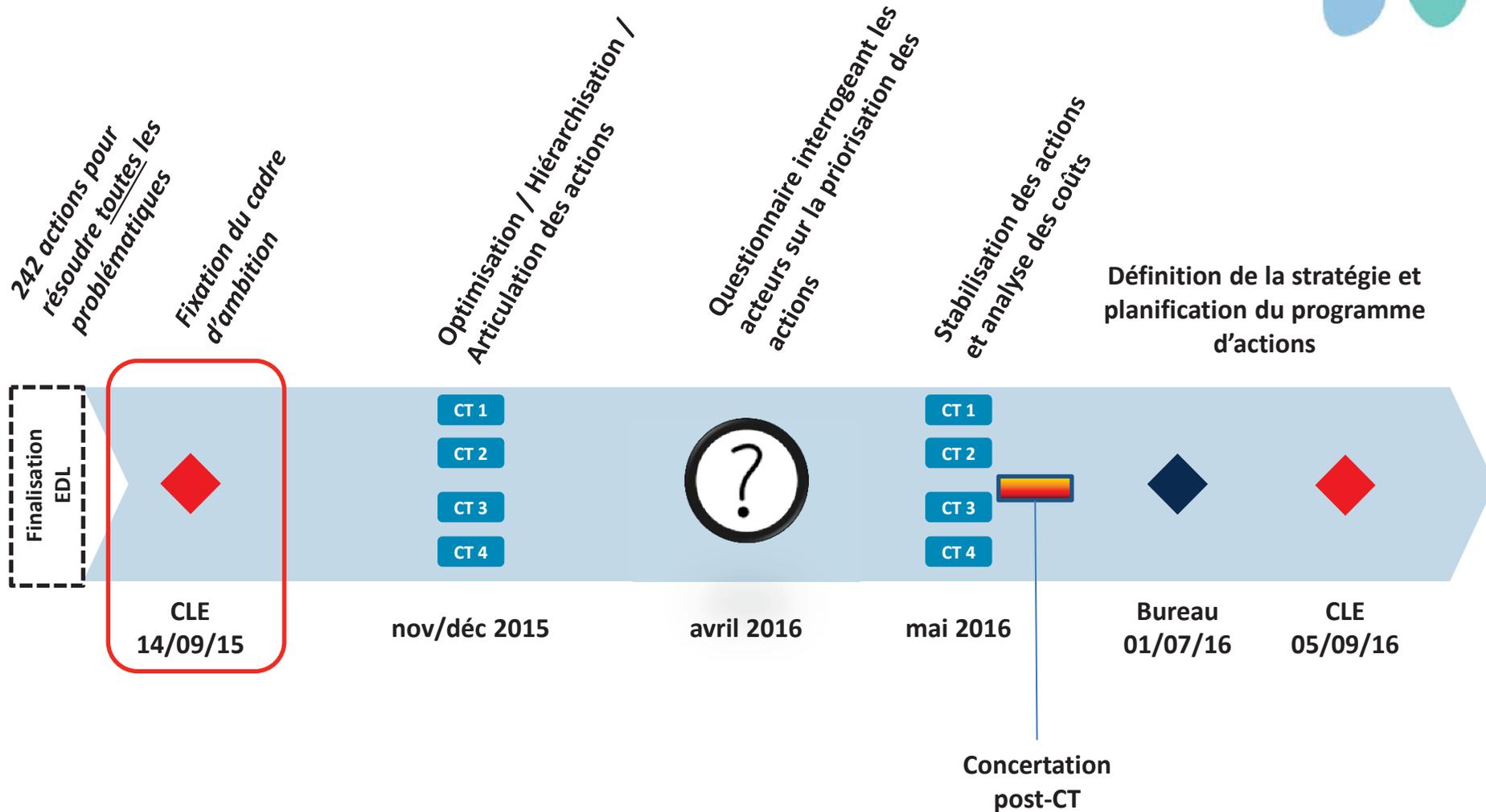
Objectifs de la phase stratégie



- Aboutir à un programme d'actions concerté, chiffré et justifié environnementalement à long terme et pour un premier cycle de SAGE (6 ans)

→ Mise en œuvre de la phase stratégie

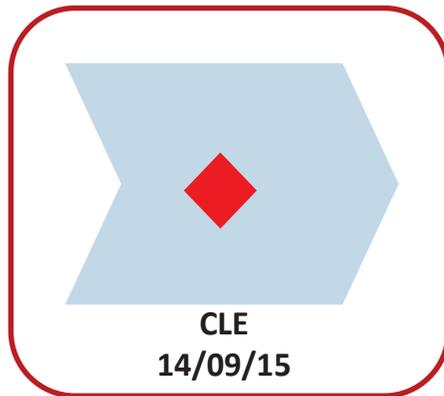
Déroulé de la phase stratégie



Déroulé de la phase stratégie



- Elaboration du cadre d'ambition par la CLE du 14/09/2015 -



- Rappel du positionnement de la CLE à l'issue des débats :

➔ Volume et nature des actions

Afin d'éviter la dispersion, **réduction du nombre d'actions** en favorisant la **hiérarchisation** de celles-ci en adéquation avec la notion de coût/efficacité

Focalisation sur **quatre pôles d'actions prioritaires** :

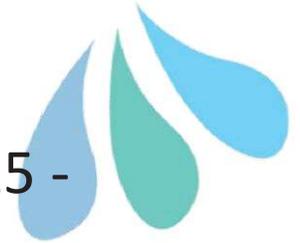
- **harmonisation des pratiques**
- **prescription**
- **amélioration de la connaissance**
- **centralisation des données**

La maîtrise d'ouvrage propre au SAGE sera étudiée lors de la prochaine révision du SAGE.

La communication sera transversale à toutes les actions.

Déroulé de la phase stratégie

- Fixation du cadre d'ambition par la CLE du 14/09/2015 -



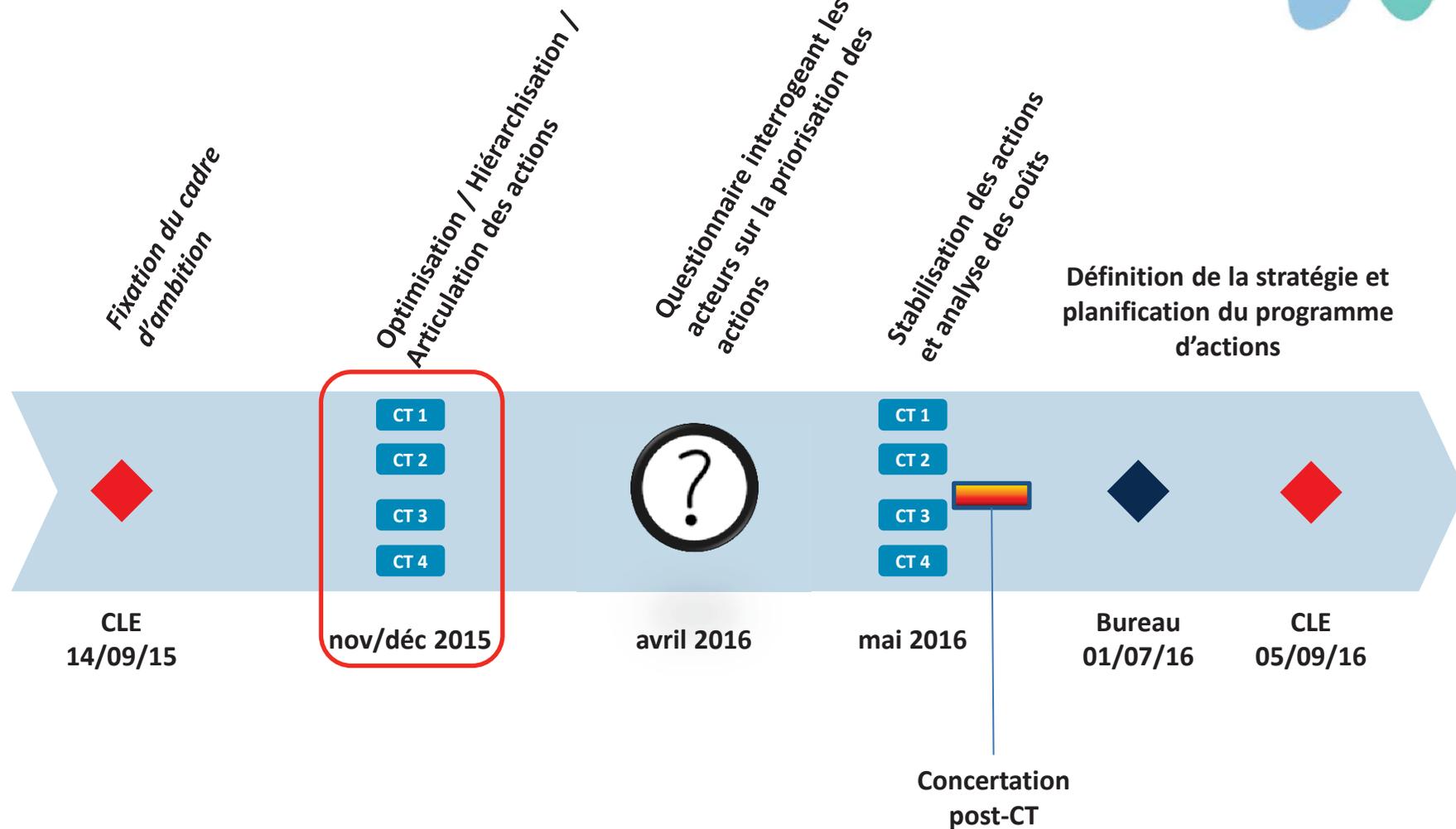
→ Moyens de portage

Nécessité de créer une structure porteuse dédiée au SAGE, chargée de l'**animation** du SAGE, du **conseil** auprès des acteurs et **éventuellement le portage d'études** d'intérêt général pour le SAGE.

Associé au dimensionnement technico-financier suivant :

- 3 ETP -> Ingénieur, Technicien et Administratif -> 125 000 €/an
- Crédits d'études à hauteur de 200 000€/an

Déroulé de la phase stratégie

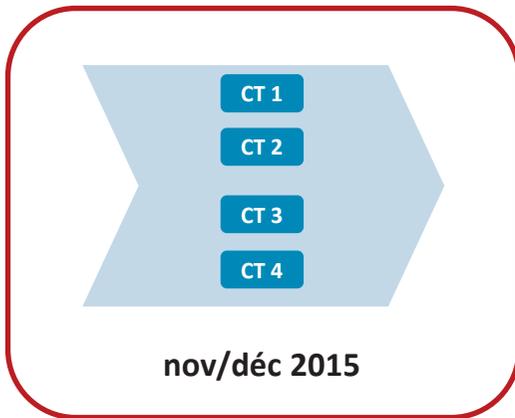


Rappel sur la phase stratégie

- Optimisation / Hiérarchisation / Articulation des actions -



TRAVAIL PREPARATOIRE



- Renommer, préciser, optimiser les 242 actions, en intégrant les 4 pôles préférentiels du débat de la CLE
→ **Réduction à 121 actions relevant des pôles préférentiels déterminés par la CLE**
- Classement des actions par sous-thématiques logiques
- Proposition de relations entre les actions
→ **Création de logigrammes**

REUNIONS DES COMMISSIONS THEMATIQUES

- Expertiser sur le contenu des leviers d'action et leurs objectifs
- Vérification de leur portage (actions propres au SAGE, dispositions ou prescriptions visant les MOA locaux)
- Travailler sur l'articulation des leviers d'action
→ **Ajustements dans la formulation de certaines actions et leurs liaisons**
→ **Suivi d'une période de consultation**

CT de nov/déc 2015			
Présences			
CT1	CT2	CT3	CT4
15	14	11	10
50 participants (tous collègues représentés)			

Rappel sur la phase stratégie

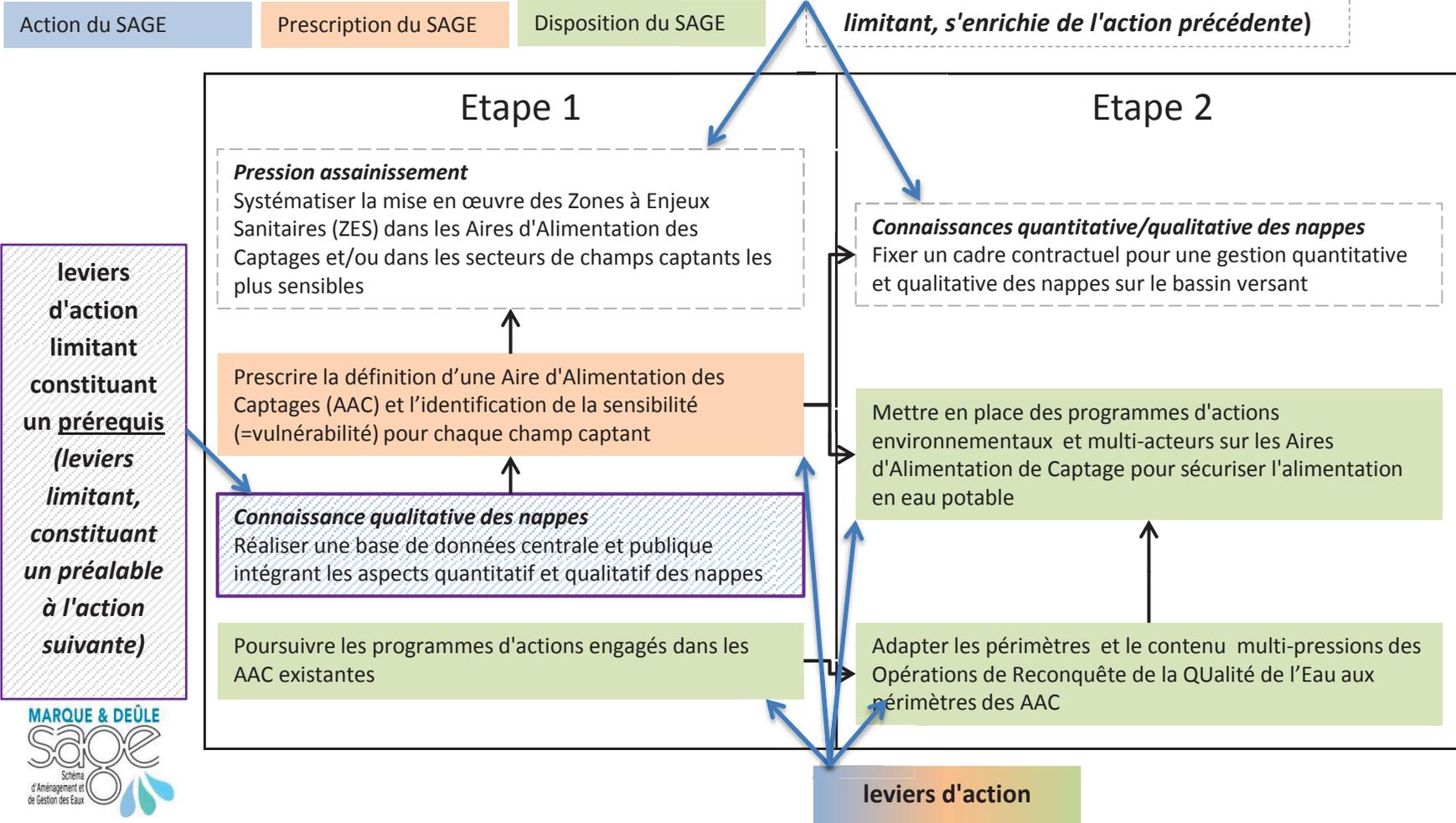
- Optimisation / Hiérarchisation / Articulation des actions -



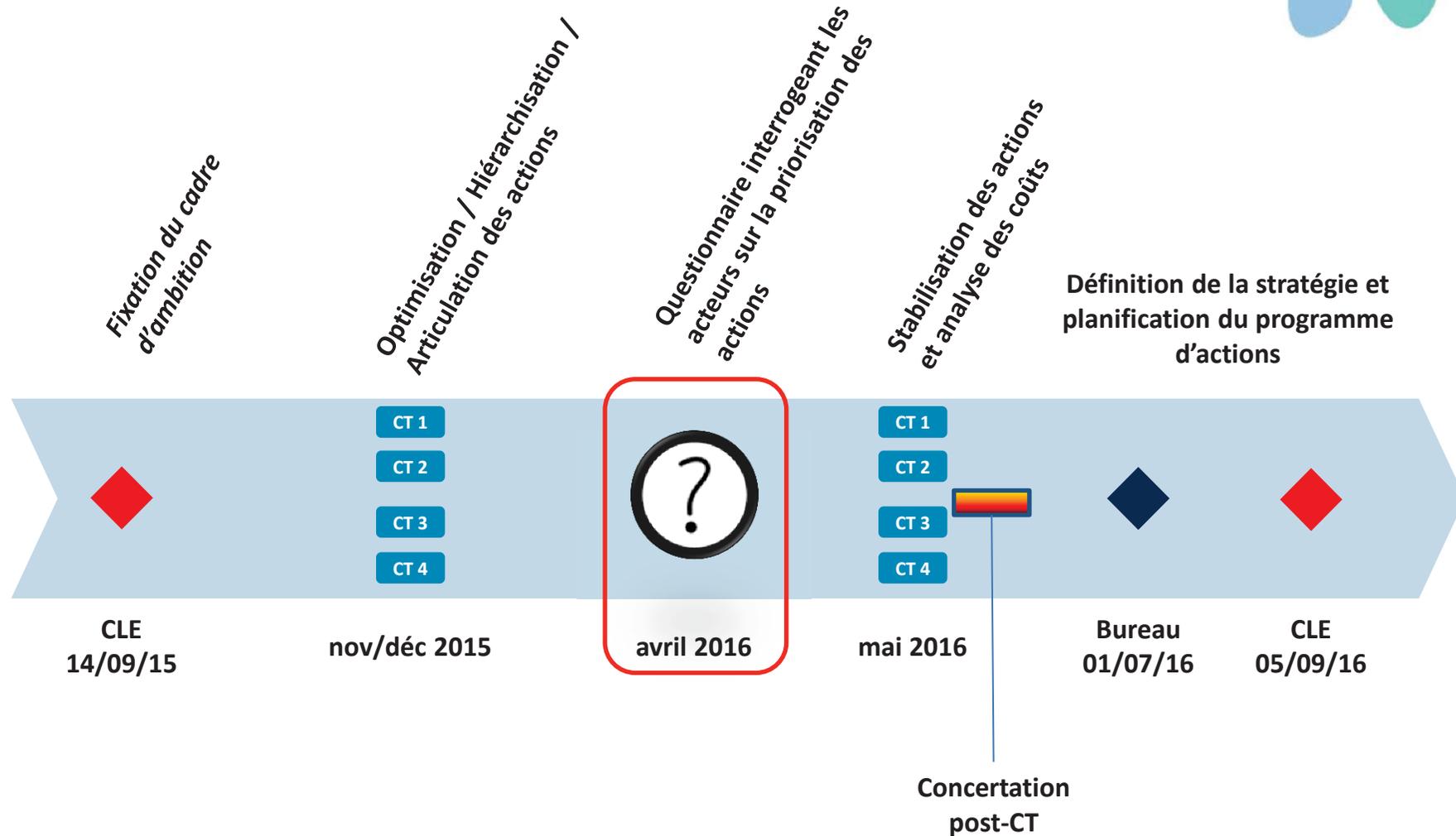
Protection environnementale des champs captants

sous-thématique

Objectif : lutter contre les pollutions diffuses



Déroulé de la phase stratégie



Déroulé de la phase stratégie

- Questionnaire sur la priorisation des actions -



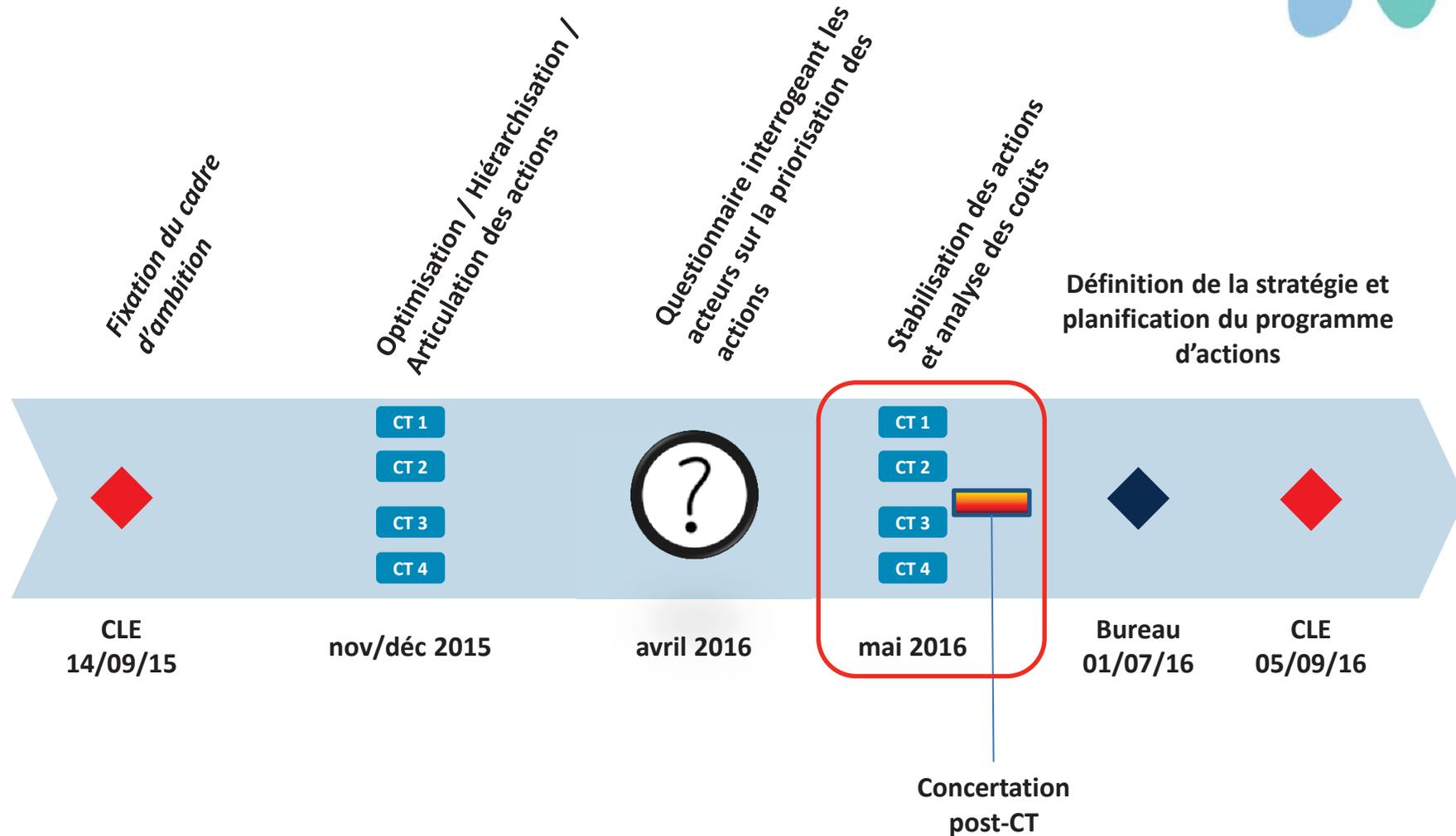
Concertation autour d'un questionnaire en mars-avril 2016 :

- Choix collégial des priorités du SAGE Marque-Deûle pour la programmation de son premier cycle
- Classement des sous-thématiques par ordre de priorité

→ **Emergence d'un top 3 prioritaire pour chaque CT**

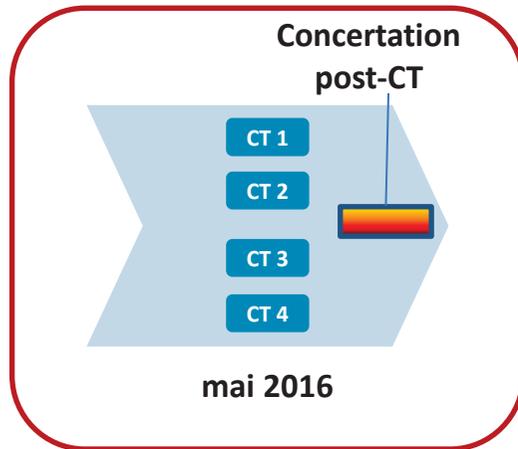
54 réponses collectées
~ 45% de représentativité

Déroulé de la phase stratégie



Rappel sur la phase stratégie

- Stabilisation des actions et analyse des coûts -



CT de mai 2016			
Présences			
CT1	CT2	CT3	CT4
14	27	11	12
64 participants (tous collègues représentés)			

Objectifs des CT :

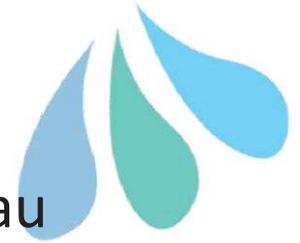
- Restituer les priorisations issues du questionnaire
- Décrire la méthodologie d'analyse des coûts et d'évaluation environnementale
- Présenter l'estimation des coûts obtenus par CT, sous-thématiques prioritaires et par leviers concernés

En séance :

- Expertise des commissaires sur le contenu technique, le nature du portage, les temps alloués, les coûts associés et l'impact des leviers d'actions prioritaires
- Puis, période de consultation post-CT

→ **stabilisation des coûts et effets environnementaux des actions prioritaires**

Ordre du jour



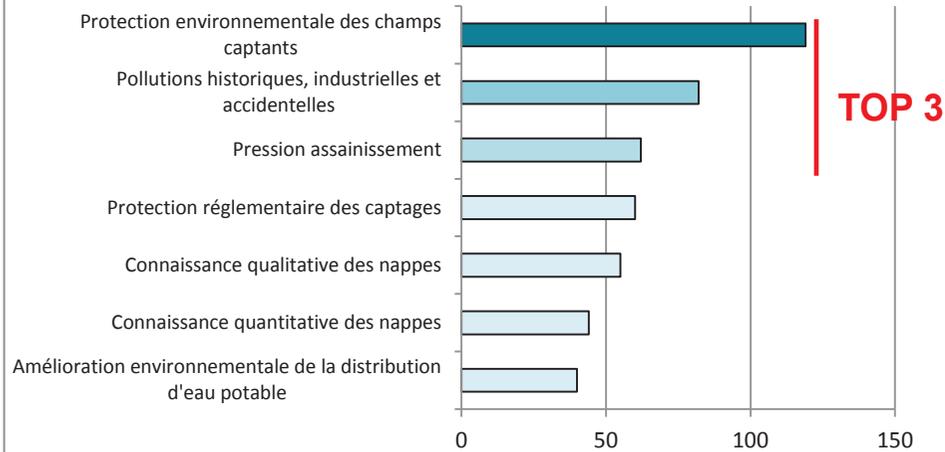
- Election du représentant « usagers » au sein du Bureau
- Rappel du contexte SAGE Marque-Deûle
- Présentation des résultats de la phase stratégie et évaluation environnementale :
 - Rappel des objectifs et du déroulé de la phase stratégie
 - ➔ • Résultats de la priorisation
 - La méthode d'évaluation financière et environnementale
 - Présentation du projet du 1^{er} programme du SAGE
 - Discussions et proposition d'adoption de la phase « stratégie »
 - Suites à donner pour la finalisation du SAGE
 - Présentation du Rapport d'activités 2015

Résultats de la priorisation

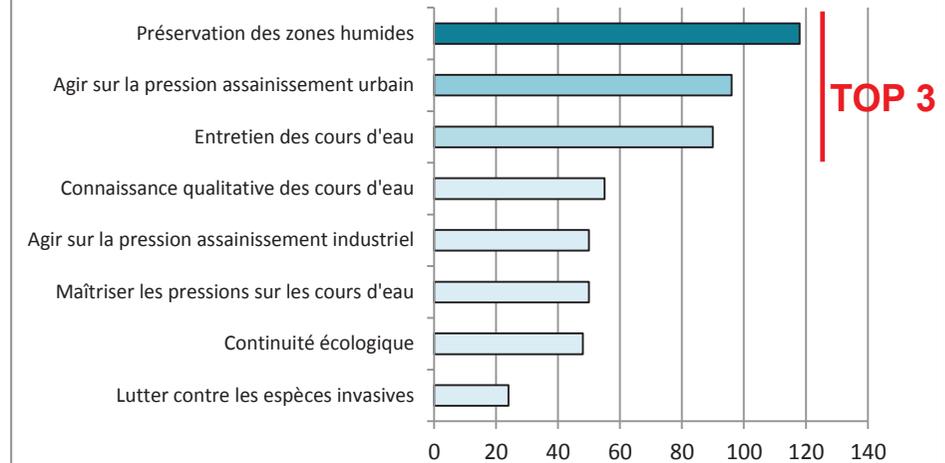
- TOP 3 à l'issue du questionnaire -



Commission Thématique 1 - Gestion de la ressource en eau

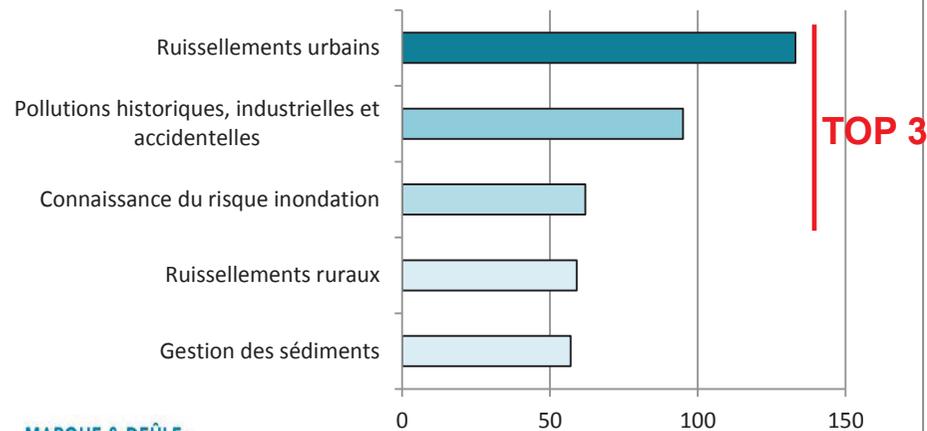


Commission Thématique 2 - Milieux aquatiques

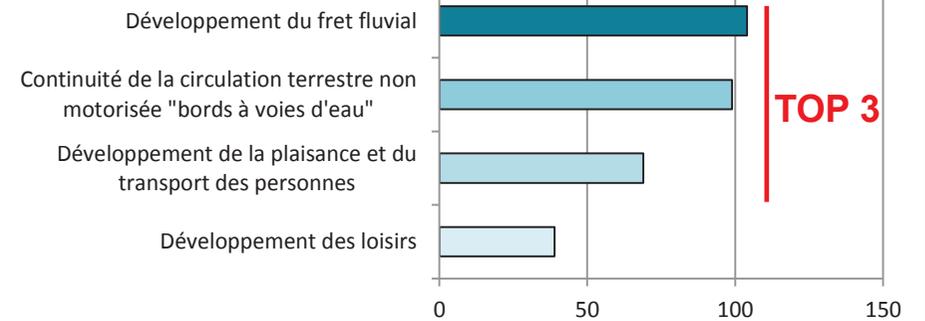


Commission Thématique 3 - Risques et contraintes historiques

Affaissement minier : retenue comme priorité en tant qu'enjeu et spécificité locale



Commission Thématique 4 - Développement durable des usages de l'eau



Résultats de la priorisation



La concertation a permis de focaliser le projet du premier cycle du SAGE sur 15 sous-thématiques :

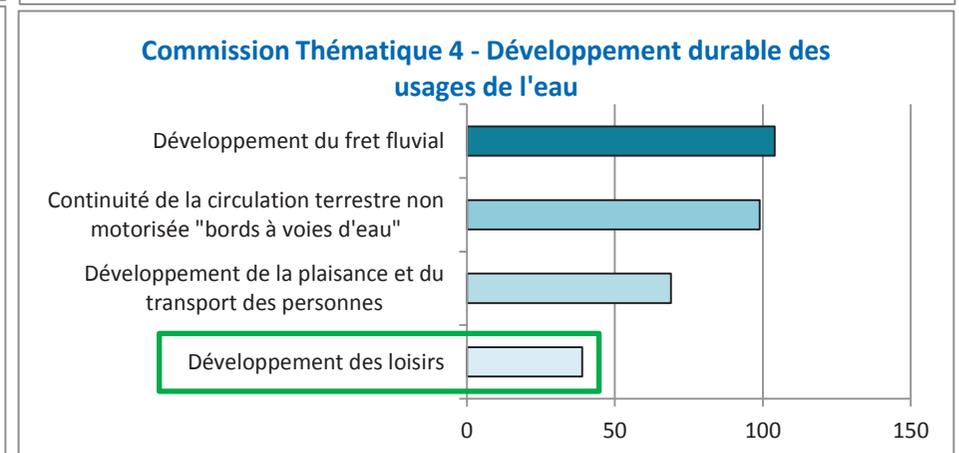
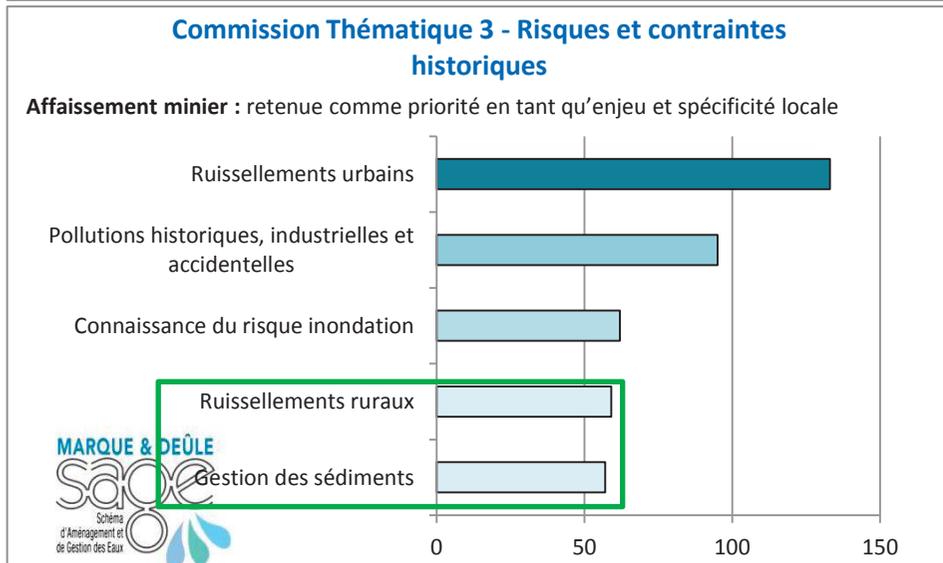
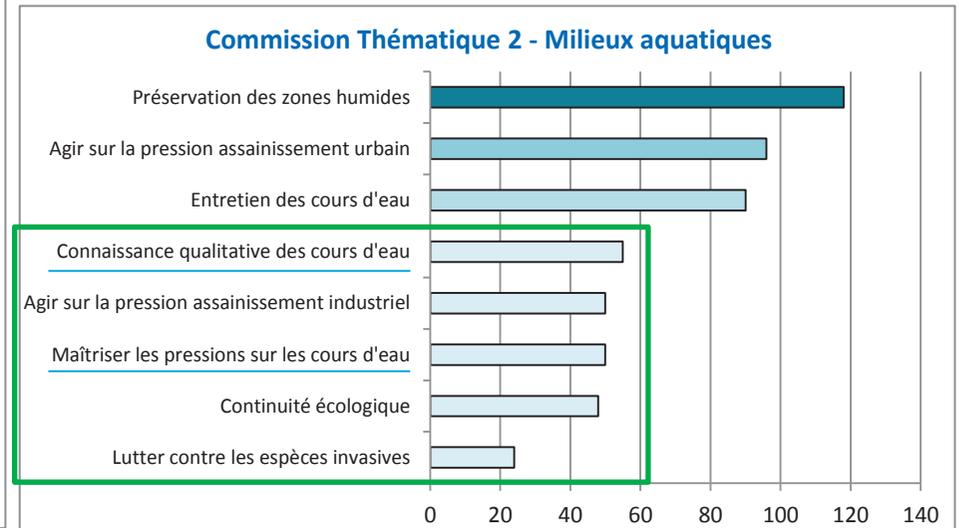
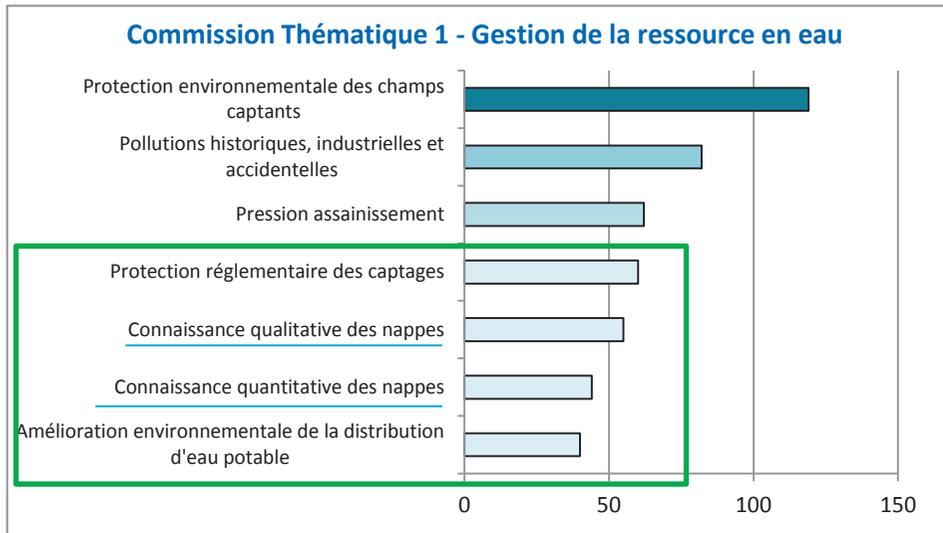
- 11 sous-thématiques
- 1 spécificité locale
- 3 prérequis pour la mise en place des actions prioritaires

Commissions thématiques	Sous-thématiques prioritaires à mettre en œuvre dans un premier cycle du SAGE
CT1 : Gestion de la ressource	Protection environnementale des champs captants
	Pollutions historiques, industrielles et accidentelles
	Pression assainissement
	<i>Connaissances qualitative et quantitative des nappes</i> ←
CT2 : Milieux aquatiques	Préservation des zones humides
	Agir sur la pression assainissement urbain
	Entretien des cours d'eau
	<i>Connaissance qualitative des cours d'eau</i> ←
	<i>Maîtriser les pressions sur les cours d'eau</i> ←
CT3 : Risques et contraintes historiques	Ruissellements urbains
	Pollutions historiques, industrielles et accidentelles
	Connaissance du risque inondation
	<i>Affaissements miniers</i> ←
CT4 : Développement des usages	Développement du fret fluvial
	Continuité de la circulation terrestre non motorisée "bords à voies d'eau"
	Développement de la plaisance et du transport des personnes

Résultats de la priorisation



Les sous-thématiques non prioritaires et le résiduel des sous-thématiques emportées comme prérequis, dont les actions ont été chiffrées et évaluées environnementalement, intégreront un prochain cycle du SAGE



Ordre du jour



- Election du représentant « usagers » au sein du Bureau
- Rappel du contexte SAGE Marque-Deûle
- Présentation des résultats de la phase stratégie et évaluation environnementale :
 - Rappel des objectifs et du déroulé de la phase stratégie
 - Résultats de la priorisation
 - ➔ • La méthode d'évaluation financière et environnementale
 - Présentation du projet du 1^{er} programme du SAGE
 - Discussions et proposition d'adoption de la phase « stratégie »
- Suites à donner pour la finalisation du SAGE
- Présentation du Rapport d'activités 2015

Méthode d'évaluation



- Objectifs → Préciser pour chaque levier d'action
 - Le contenu technique : **Quoi ?**
 - La maîtrise d'ouvrage : **Qui ?**
 - La localisation : **Où ?**
 - Le coût (fonctionnement / investissement) : **Combien ?**
 - L'évaluation environnementale : **Quelle efficacité ?**
 - La planification : **Quand ?**

Choix de la stratégie



- Évaluation des coûts

Exemple:

Thématique prioritaire 3

Capitaliser les données en matière d'inondation pour en garder la mémoire et en réduire les conséquences

Levier [Disposition] : Définir une stratégie de surveillance, d'alerte et de gestion de crise

Structure porteuse du SAGE					Autres MOA MEL, CALL, CAHC, VNF + autres structures compétentes				
Nombre de jours	FI	FE	I	Total	Nombre de jours	FI	FE	I	Total
10+15 =25	7 250 €	- €	- €	7 250 €	4*15+50 =110	31 900 €	- €	- €	31 900 €

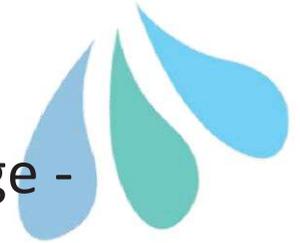
Fonctionnement interne (FI) / Fonctionnement externe (FE) / Investissement (I)

Méthode d'évaluation



- Evaluation des coûts pour la structure porteuse -
 - Estimation des temps et donc des coûts liés aux tâches réalisées en régie → approche réelle
 - 1 jour = 290 €
 - Répartition des coûts selon: Fonctionnement interne (FI) / Fonctionnement externe (FE) / Investissement (I)
 - Pour les frais externalisés : prise en compte des études, acquisition de logiciel...
 - Permet aussi de vérifier l'allocation des moyens pour la future structure porteuse avec le volume de travail

Méthode d'évaluation



- Evaluation des coûts pour les autres maîtres d'ouvrage -
 - Même approche financière analytique → Estimation des temps
 - 1 jour = 290 €
 - Répartition des coûts selon: Fonctionnement interne (FI) / Fonctionnement externe (FE) / Investissement (I)
 - Evaluation des études à porter
 - Sensibilise aussi les MO aux impacts en termes de temps de travail

Méthode d'évaluation

- Evaluation des effets sur l'environnement-

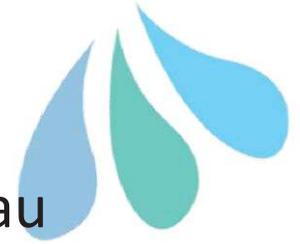


- Pour chaque levier, distinction entre :
 - Impact positif fort
 - Impact positif faible
 - Pas d'impact
 - Impact négatif

Masses d'eau			
ESU Qualité	ESU Quantité	ESO Qualité	ESO Quantité

Milieux naturels / aquatique / biodiversité Risques d'inondation Pollution du sol Air Energie Climat Santé humaine Paysage / cadre de vie / patrimoine / de 2000 Natura

Ordre du jour



- Election du représentant « usagers » au sein du Bureau
- Rappel du contexte SAGE Marque-Deûle
- Présentation des résultats de la phase stratégie et évaluation environnementale :
 - Rappel des objectifs et du déroulé de la phase stratégie
 - Résultats de la priorisation
 - La méthode d'évaluation financière et environnementale
 - ➔ • Présentation du projet du 1^{er} programme de SAGE
 - Discussions et proposition d'adoption de la phase « stratégie »
- Suites à donner pour la finalisation du SAGE
- Présentation du Rapport d'activités 2015

Projet d'un premier programme d'actions

- Bilan financier global -



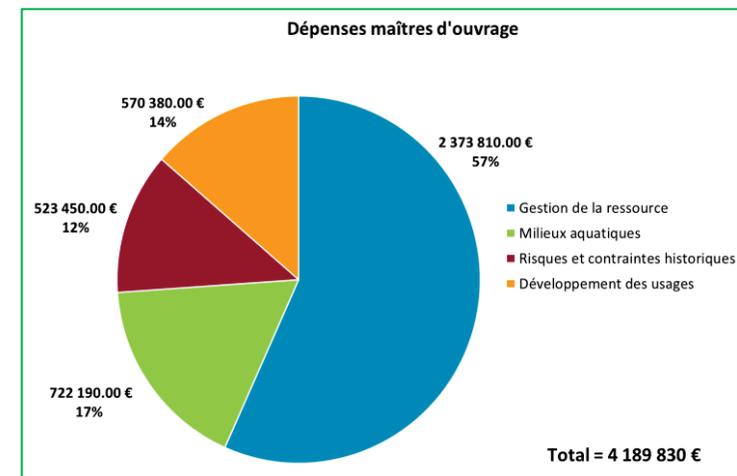
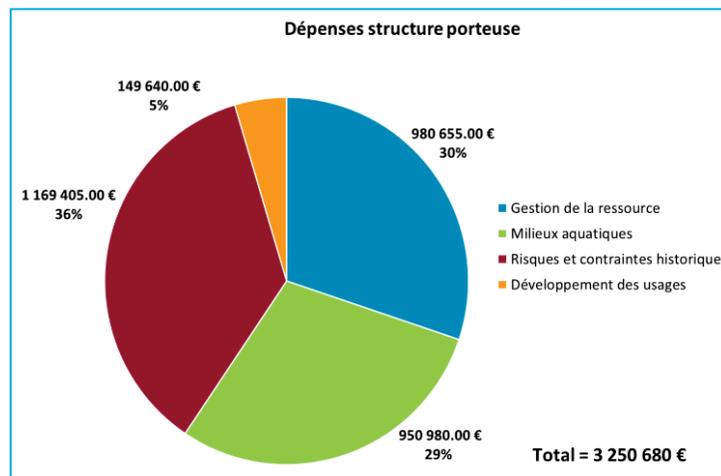
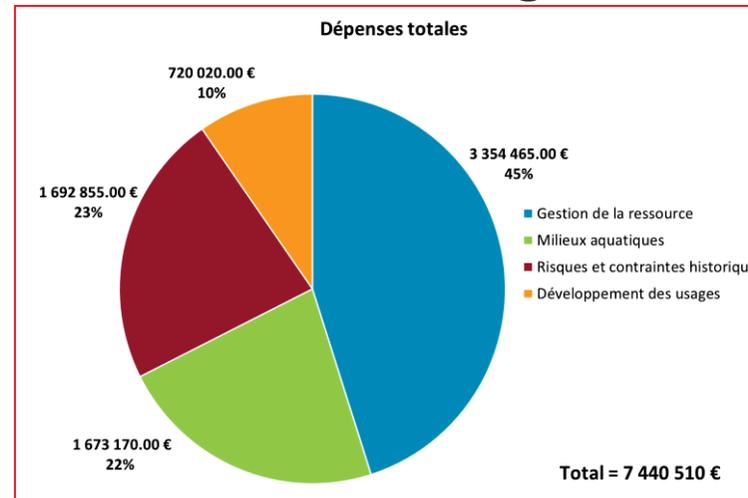
Pour rappel et pour résoudre toutes les problématiques du SAGE :

- 25 sous-thématiques
- Intégrant 122 leviers d'action
- Soit 7,4 M € (hors déclinaisons de certains programmes d'actions):
 - 3,2 M € pour la structure porteuse
 - et 4,2 M € pour les autres maîtres d'ouvrage

Projet d'un premier programme d'actions



- Bilan financier global -



Nécessité de prioriser pour bâtir un programme d'actions pour le premier cycle du SAGE Marque-Deûle (6 ans)

Projet d'un premier programme d'actions

- Focus sur les sous-thématiques prioritaires -

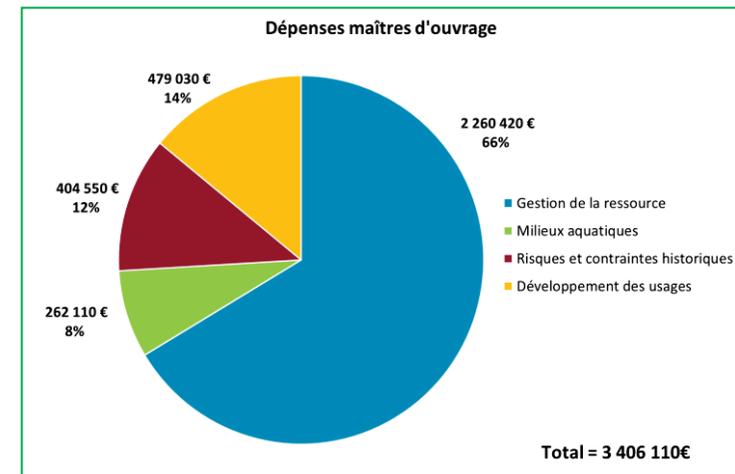
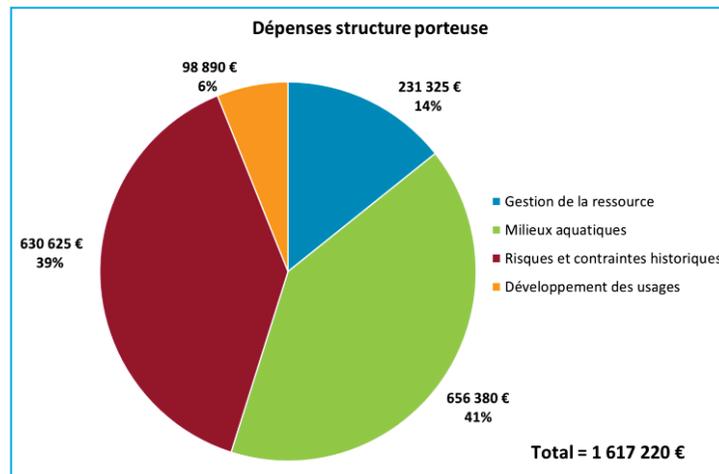
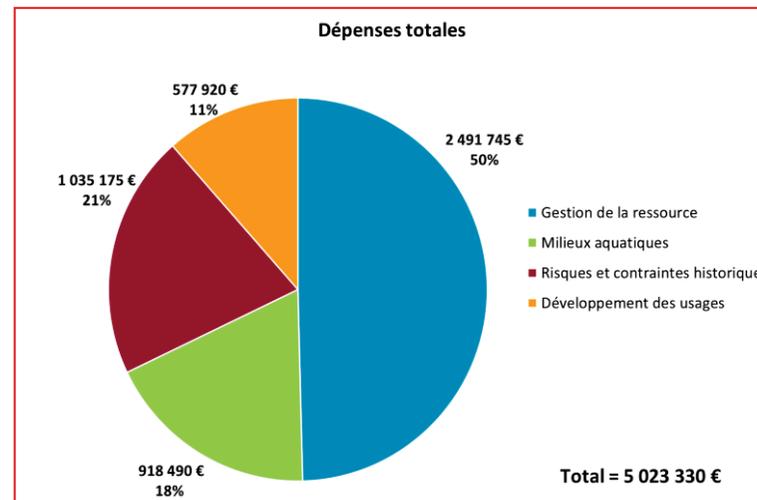


Ces 15 sous-thématiques représentent :

- 68 leviers d'action
- Pour un montant de 5,0 M € (hors déclinaisons de certains programmes d'actions), dont :
 - 1,6 M € à la charge de la structure porteuse
 - 3,4 M € à la charge des maîtres d'ouvrage
- Soit 68 % du montant de toutes les actions du SAGE
- Idéalement à mettre en œuvre dans un 1^{er} cycle du SAGE, soit 6 ans

Projet d'un premier programme d'actions

- Focus sur les sous-thématiques prioritaires -



Projet d'un premier programme d'actions

- Réponses apportées par le programme d'actions -



Commission Thématique n°1 *« Gestion de la ressource en eau »*

Sous-thématique prioritaire n°1

- CT « Gestion de la ressource en eau » -



AGIR EN PRIORITE
POUR

Lutter contre les pollutions diffuses :

EN REPONSE A
L'ETAT DES LIEUX

- Nappe de la craie en mauvais état qualitatif
- Teneurs élevées en fluor, sélénium, fer, ammonium, nickel... → comportement géologique
- Teneurs élevées en nitrates, pesticides, produits phytosanitaires, solvants chlorés ... → pollutions anthropiques
- Risques supplémentaires pour l'AEP déjà fragile



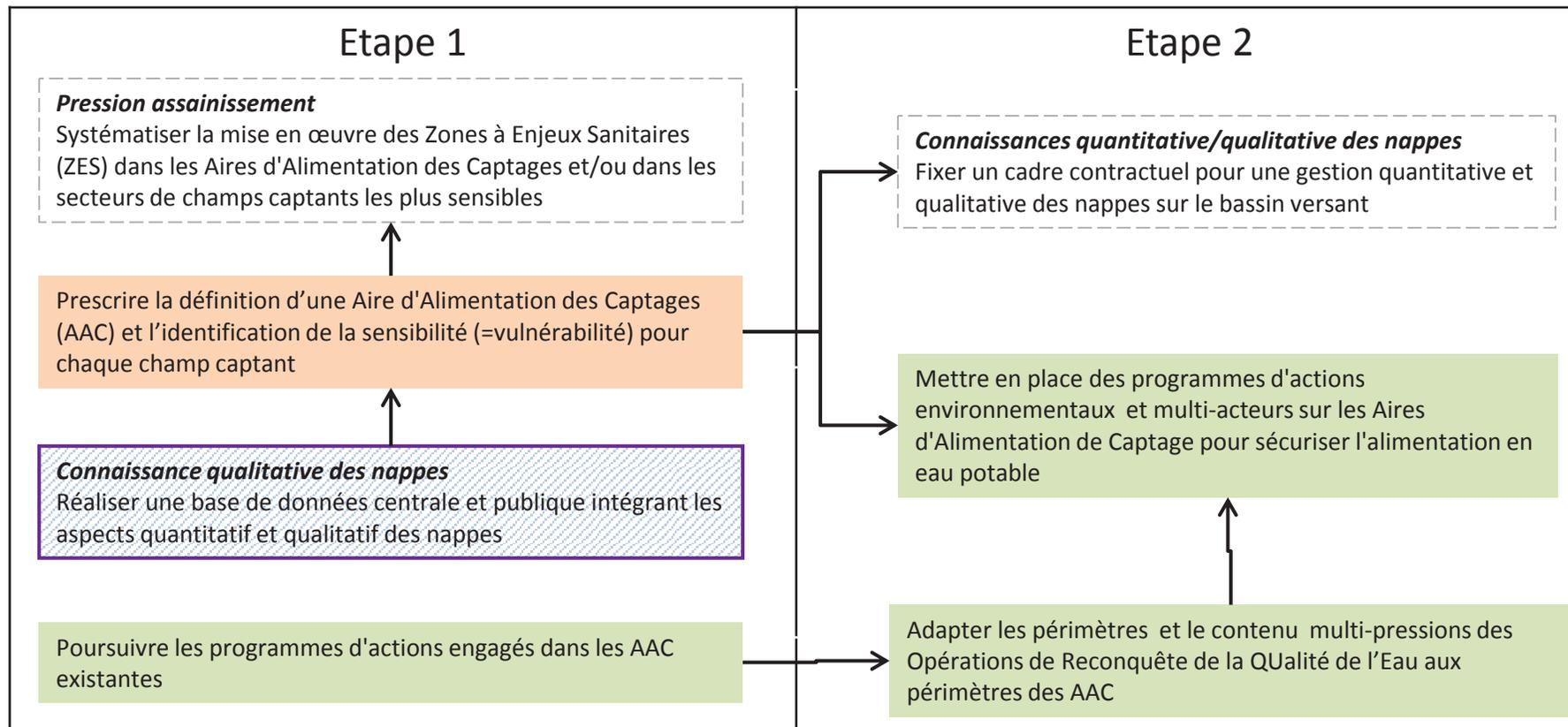
Protection environnementale des champs captants

Objectif : lutter contre les pollutions diffuses

Action du SAGE

Prescription du SAGE

Disposition du SAGE



Sous-thématique prioritaire n°2

- CT « Gestion de la ressource en eau » -



AGIR EN PRIORITE
POUR

Réduire les pollutions générées par les sites et sols pollués historiques et les activités :

EN REPONSE A
L'ETAT DES LIEUX

- Teneur élevée en solvants chlorés dans les cours d'eau et les nappes (Trichloroéthylène)
- Sédiments pollués aux métaux lourds et hydrocarbures
- Agglomération Lilloise et Ex-Bassin minier impactés
- Présence d'ions perchlorates décelée



Pollutions historiques, industrielles et accidentelles

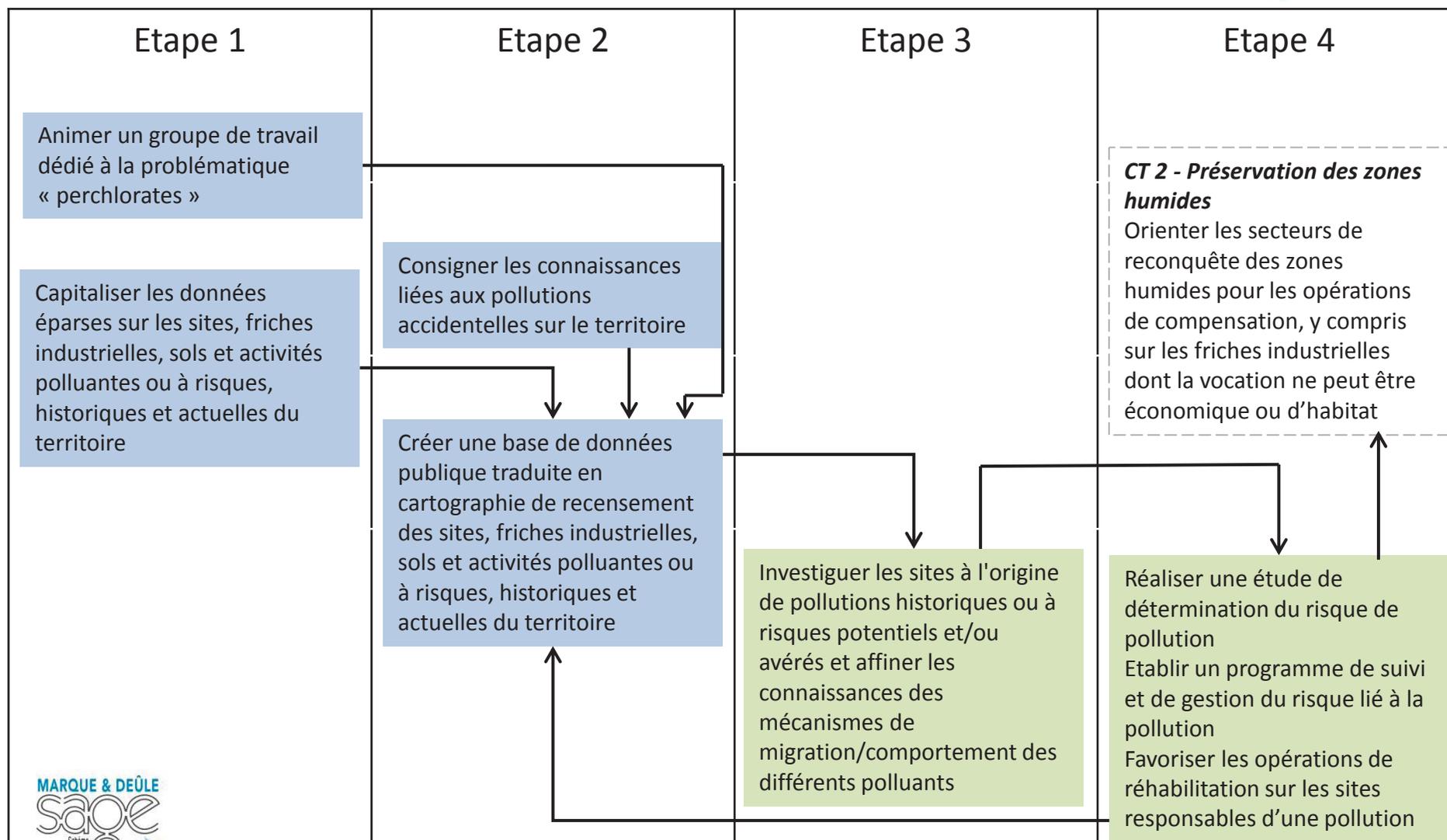
Action du SAGE

Prescription du SAGE

Disposition du SAGE



Objectif : réduire les pollutions générées par les sites et sols pollués historiques et les activités industrielles actuelles



Sous-thématique prioritaire n°3

- CT « Gestion de la ressource en eau » -



AGIR EN PRIORITE
POUR

**Réduire les pollutions générées par
l'assainissement sur les champs captants :**

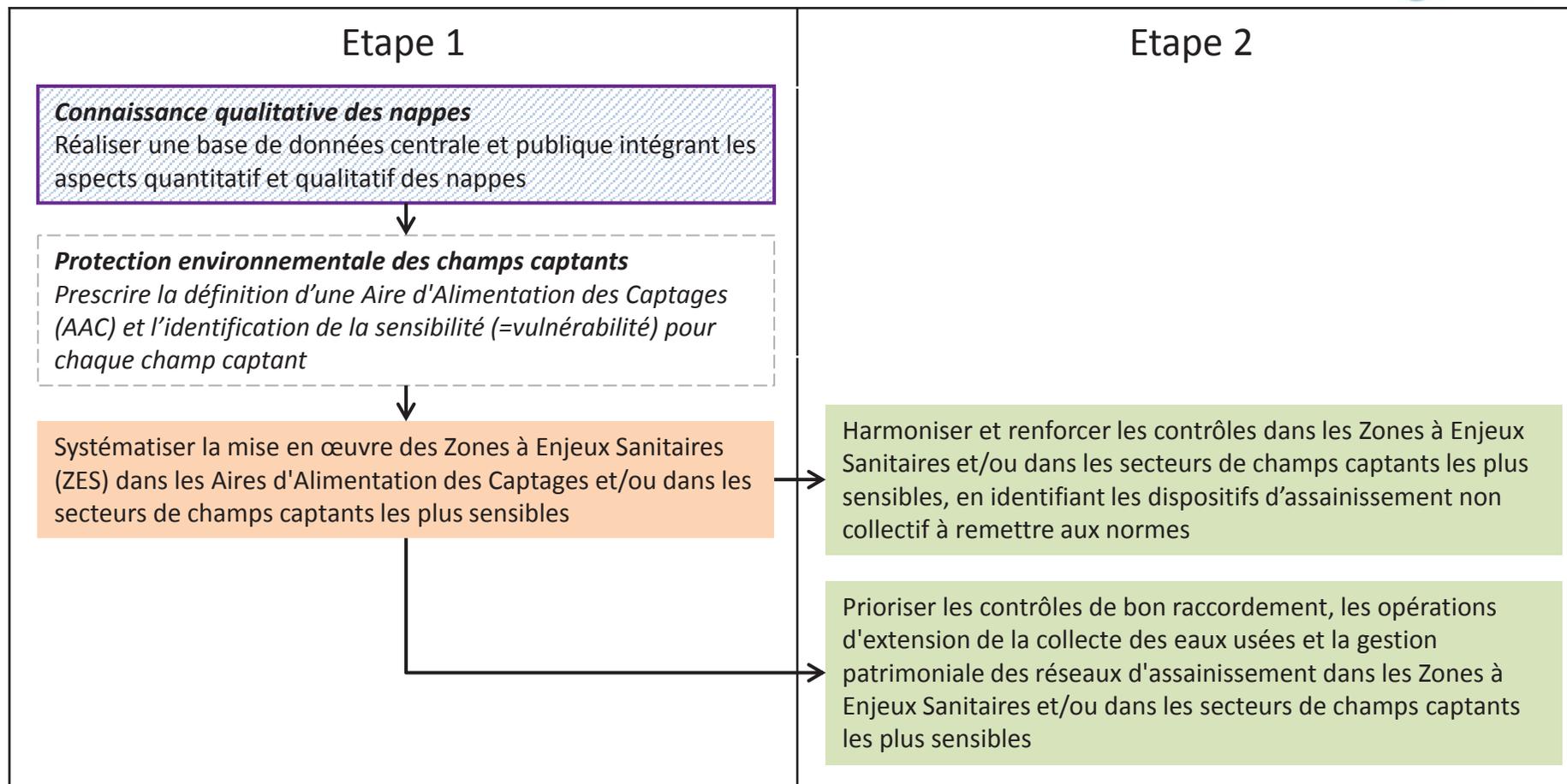
EN REPONSE A
L'ETAT DES LIEUX

- Nappe de la craie en mauvais état qualitatif
- Territoire sensible à la pollution azotée
- Dépassement des normes sur plus de 10 captages AEP
- Teneurs élevées sur près de 10 captages AEP (entre 40 mg/l et 50 mg/l)
- Risques supplémentaires pour l'AEP déjà fragile





Objectif : réduire les pollutions générées par l'assainissement sur les champs captants



Projet d'un premier programme d'actions

- Réponses apportées par le programme d'actions -



Commission Thématique n°2 *« Milieux aquatiques »*

Sous-thématique prioritaire n°1

- CT « Milieux aquatiques » -



AGIR EN PRIORITE
POUR

Identifier, caractériser, protéger les zones humides à forte valeur environnementale du bassin versant :

EN REPONSE A
L'ETAT DES LIEUX

- 70 km² de zones à dominantes humides identifiées dans le SDAGE Artois-Picardie
- Absence de délimitation fine des Zones Humides
- Pas de caractérisation des fonctionnalités des Zones Humides
- Volonté de protection/reconquête nationale et locale (SDAGE)



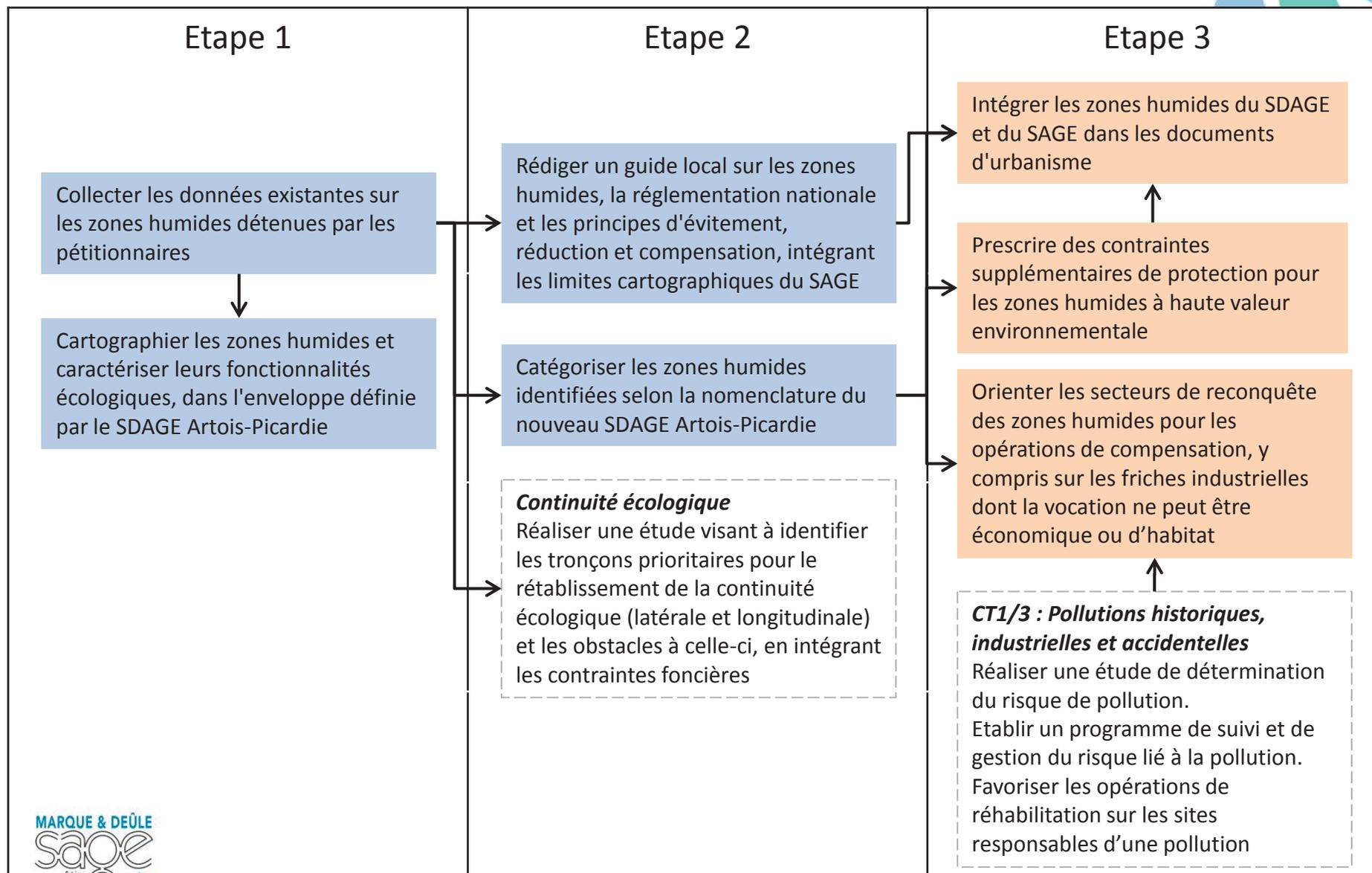
Préservation des zones humides

Action du SAGE

Prescription du SAGE

Disposition du SAGE

Objectif : identifier, caractériser, protéger les zones humides à forte valeur environnementale du bassin versant



Sous-thématique prioritaire n°2

- CT « Milieux aquatiques » -



AGIR EN PRIORITE
POUR

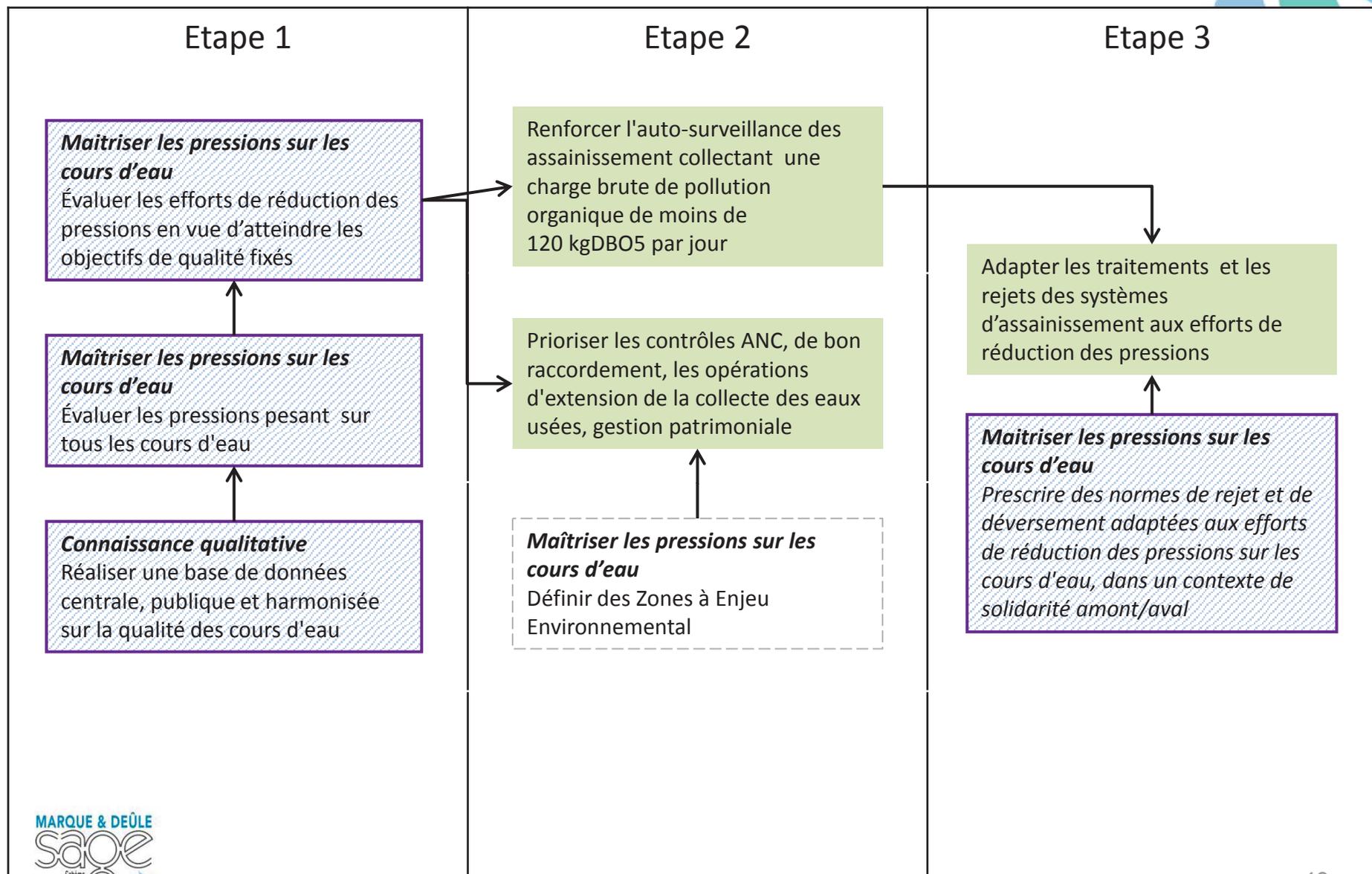
**Réduire les pollutions générées par
l'assainissement sur les cours d'eau :**

EN REPONSE A
L'ETAT DES LIEUX

- Qualité physico-chimique dégradée des cours d'eau
- Matières azotées et phosphorées principaux paramètres déclassants
- Teneurs élevées en MES et MO
- Dégradation sensible de la qualité physico-chimique de l'amont vers l'aval



Objectif : réduire les pollutions générées par l'assainissement urbain sur les cours d'eau



Sous-thématique prioritaire n°3

- CT « Milieux aquatiques » -



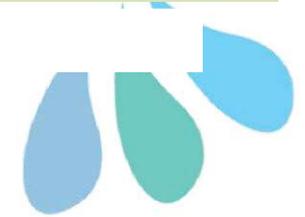
AGIR EN PRIORITE
POUR

Encadrer et veiller à l'entretien des cours d'eau à une échelle de bassin versant :

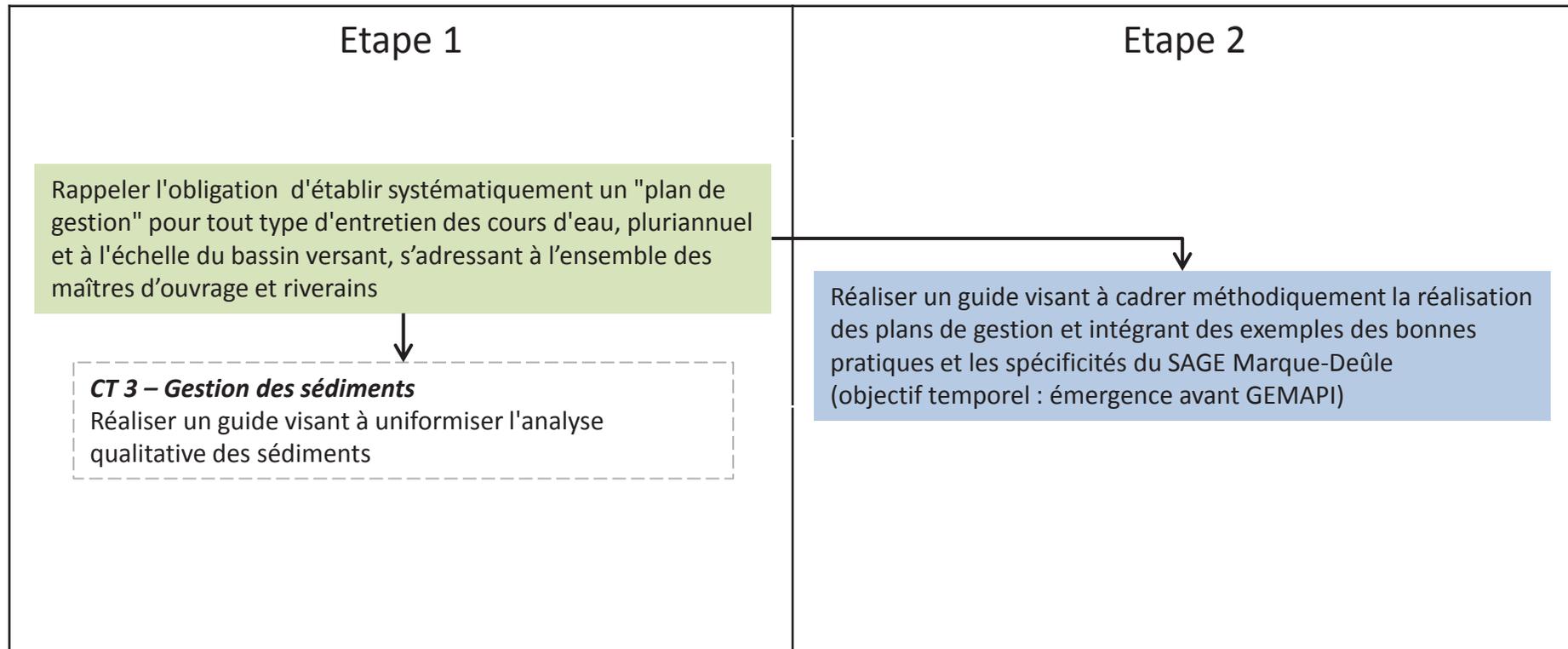
EN REPONSE A
L'ETAT DES LIEUX

- Défaut de structuration du territoire sur le grand cycle de l'eau
- Secteur orphelin de maîtrise d'ouvrage
- Absence de gestion intégrée de la ressource en eau et des milieux à l'échelle du bassin versant
- Hétérogénéité des pratiques

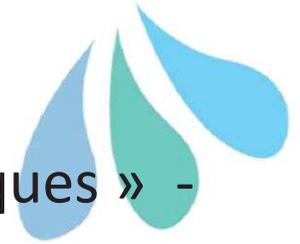




Objectif : Encadrer et veiller à l'entretien des cours d'eau à une échelle de bassin versant



Remarque générale



- CT « Gestion de la ressource en eau » et « milieux aquatiques » -

- Pas de leviers d'action spécifique au monde agricole en raison :
 - D'une réglementation nationale jugée suffisante par les acteurs concertés
 - Pas de moyens efficaces pour les collectivités et établissements publics pour agir

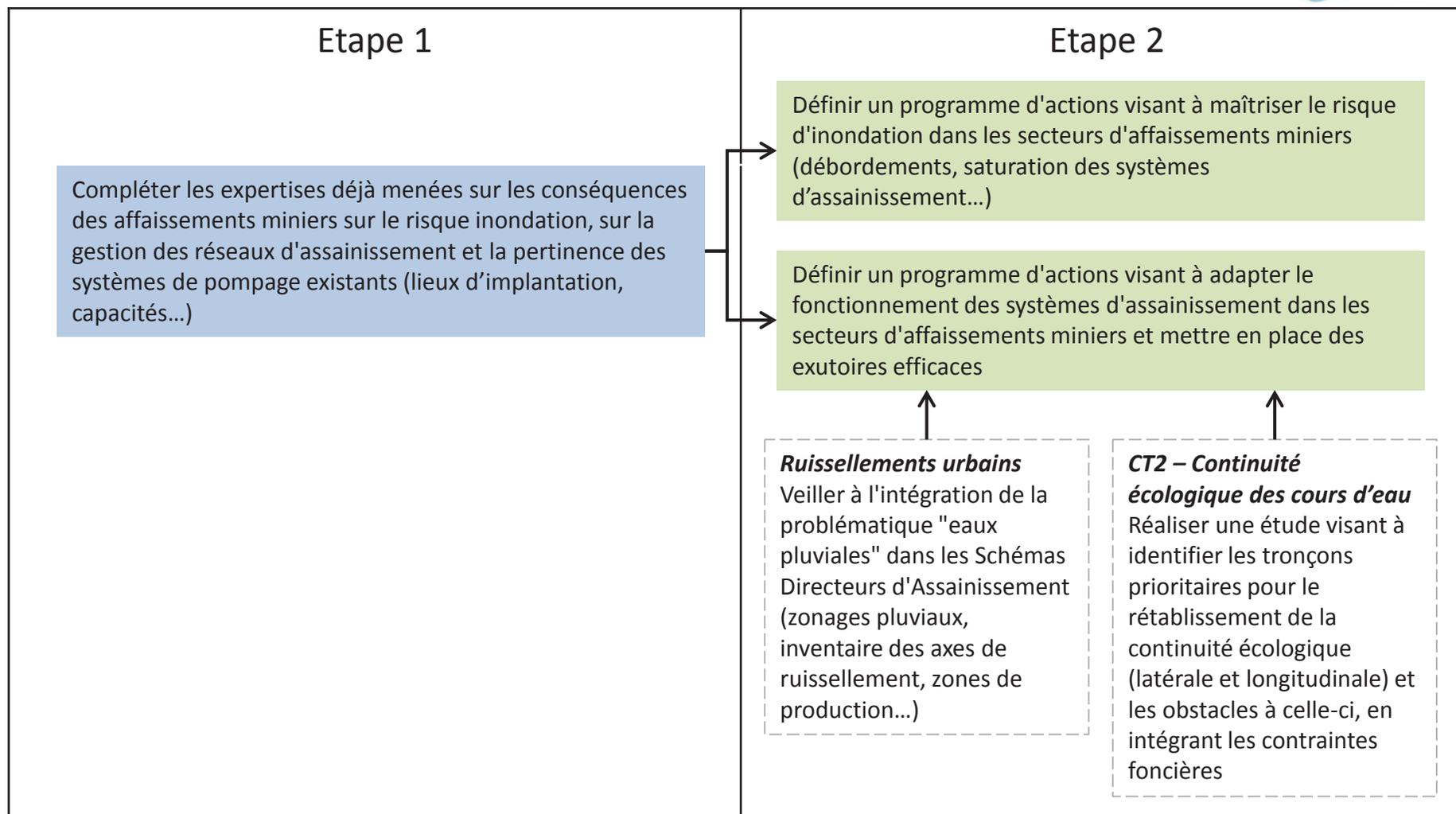
Projet d'un premier programme d'actions

- Réponses apportées par le programme d'actions -



Commission Thématique n°3 *« Risques et contraintes historiques »*

Objectif : investiguer et agir contre les dysfonctionnements hydrauliques provoqués par les phénomènes d'affaissements miniers



Sous-thématique prioritaire n°1

- CT « Risques et contraintes historiques » -



**AGIR EN PRIORITE
POUR**

Intégrer une gestion préventive des eaux pluviales pour limiter les phénomènes d'inondation par ruissellement :

**EN REPONSE A
L'ETAT DES LIEUX**

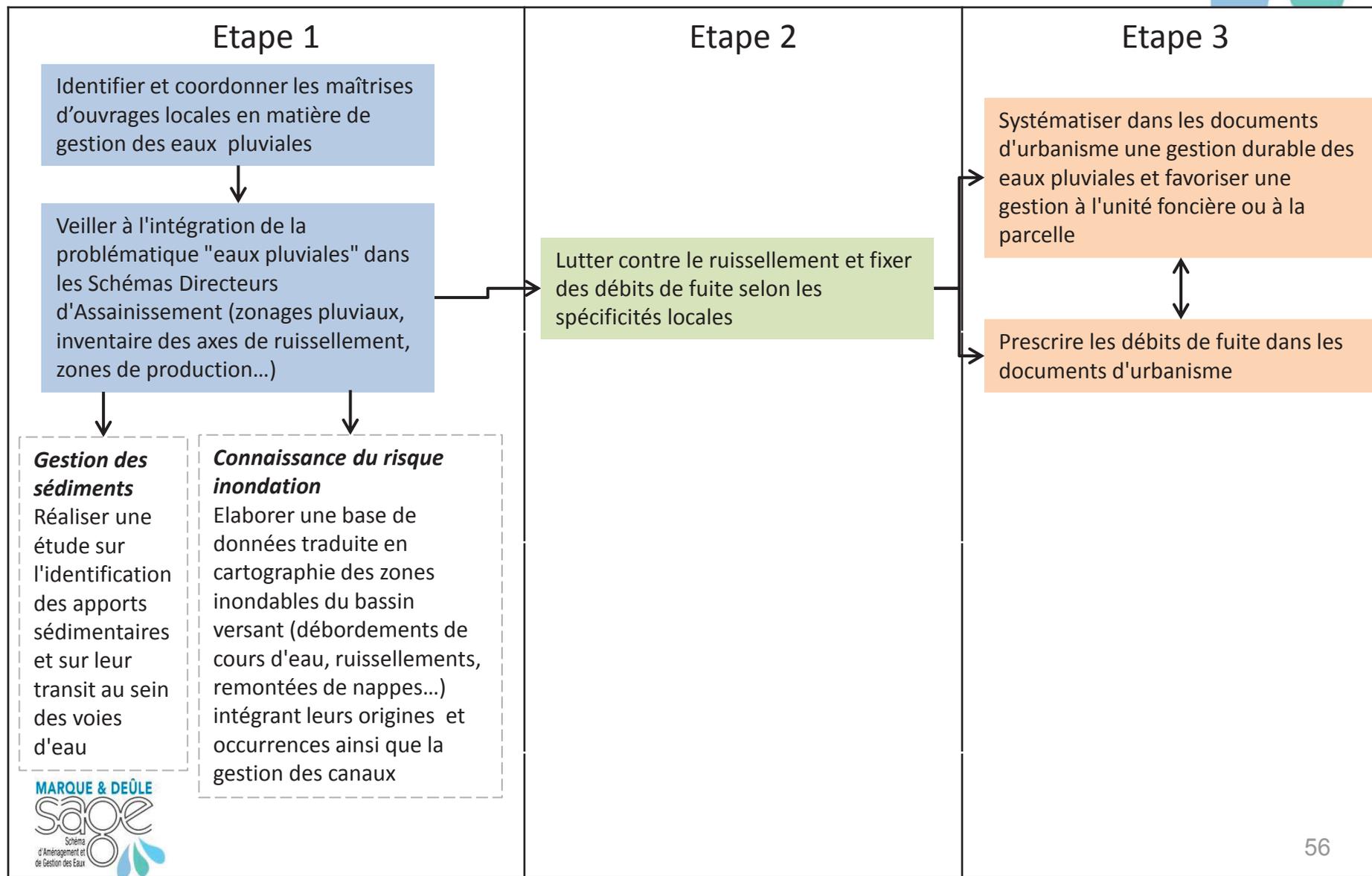
- Territoire exposé et vulnérable aux risques d'inondation, classé en 2 Territoires à Risque Inondation
- Ruissellement = 48% des inondations constatées sur le bassin versant
- Gestion des eaux pluviales insuffisamment développée



VIGILANCE

Facteurs aggravants : imperméabilisation des sols
Défaut de gestion du risque et d'identification des acteurs compétents

Objectif : intégrer une gestion préventive des eaux pluviales pour limiter les phénomènes d'inondation par ruissellement



Sous-thématique prioritaire n°2

- CT « Risques et contraintes historiques » -



AGIR EN PRIORITE
POUR

Réduire les pollutions générées par les sites et sols pollués historiques et les activités :

EN REPONSE A
L'ETAT DES LIEUX

- Teneur élevée en solvants chlorés dans les cours d'eau et les nappes (Trichloroéthylène)
- Sédiments pollués aux métaux lourds et hydrocarbures
- Agglomération Lilloise et Ex-Bassin minier impactés
- Présence d'ions perchlorates décelée



Pollutions historiques, industrielles et accidentelles

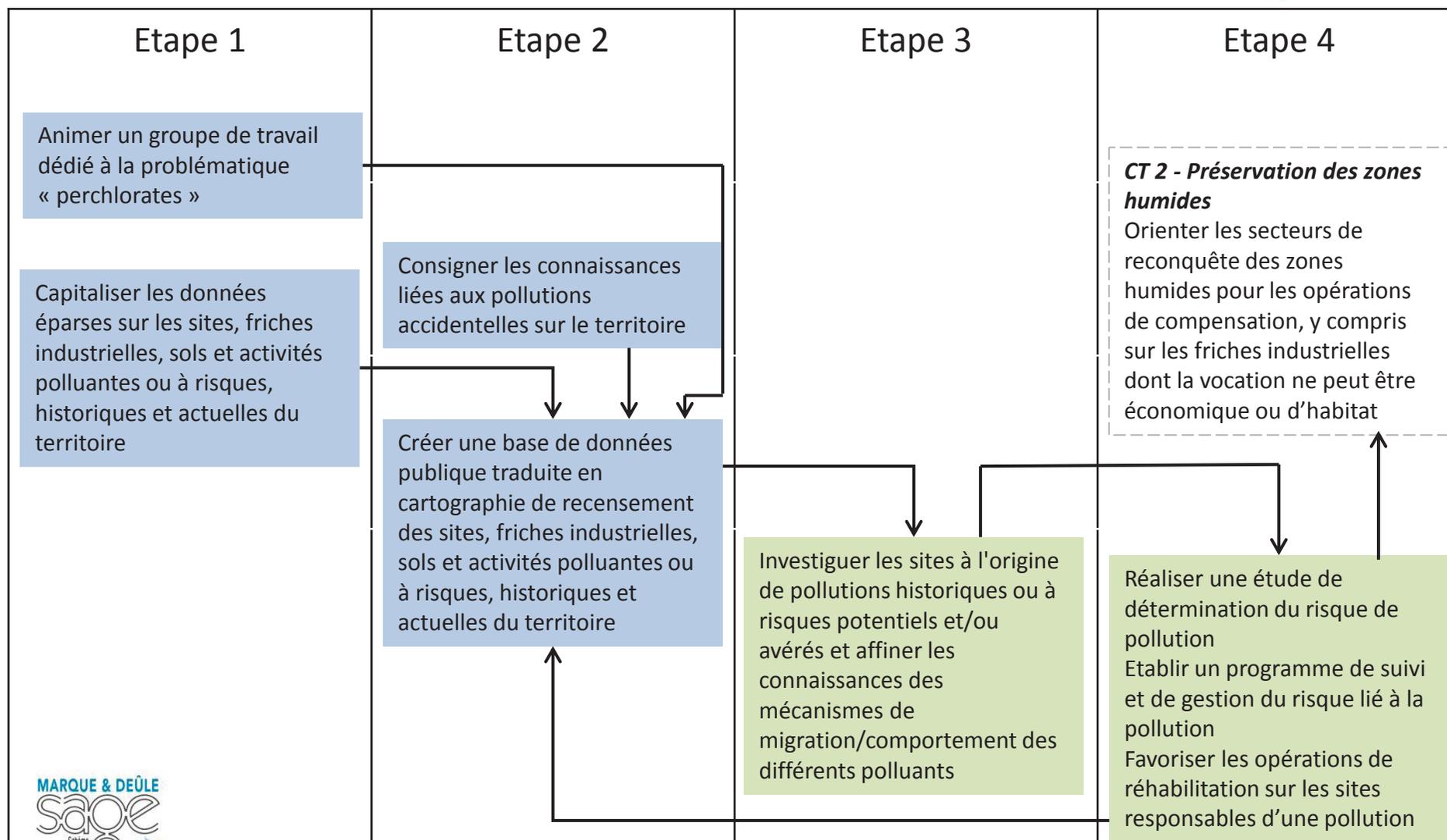
Action du SAGE

Prescription du SAGE

Disposition du SAGE



Objectif : réduire les pollutions générées par les sites et sols pollués historiques et les activités industrielles actuelles



Sous-thématique prioritaire n°3

- CT « Risques et contraintes historiques » -



AGIR EN PRIORITE
POUR

Capitaliser les données en matière d'inondation pour en garder la mémoire et en réduire les conséquences :

EN REPONSE A
L'ETAT DES LIEUX

- Territoire exposé et vulnérable aux risques d'inondation
- Enjeux importants en zones urbanisées
- Débordement de cours d'eau (49%), ruissellement (48%) et remontée de nappe (3%)
- Pas de caractérisation fine du risque et culture du risque peu développée



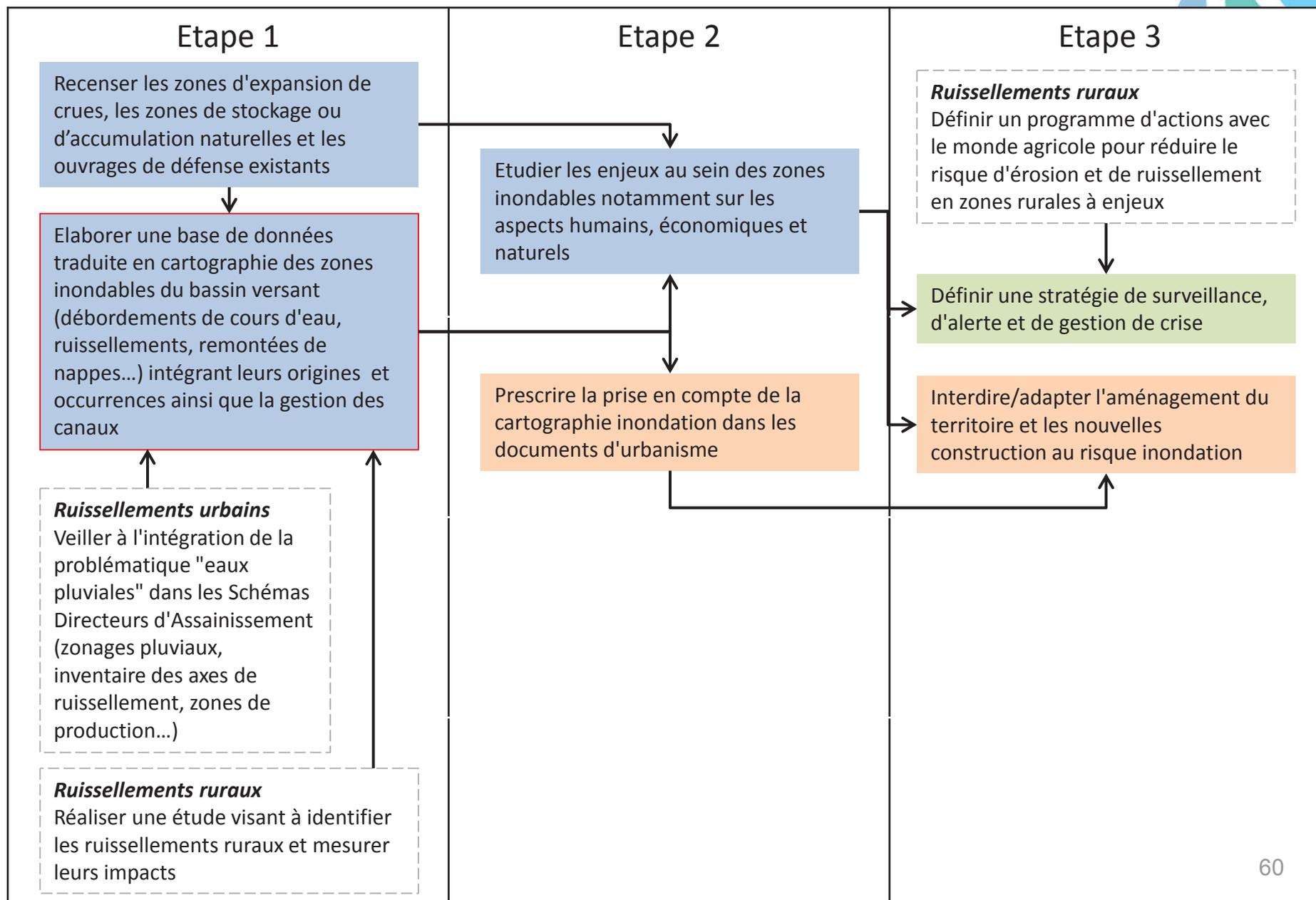
Connaissance du risque inondation

Action du SAGE

Prescription du SAGE

Disposition du SAGE

Objectif : capitaliser les données en matière d'inondation pour en garder la mémoire et en réduire les conséquences



Projet d'un premier programme d'actions

- Réponses apportées par le programme d'actions -



Commission Thématique n°4 *« Développement durable des usages de l'eau »*

Sous-thématique prioritaire n°1

- CT « Développement durable des usages de l'eau » -



**AGIR EN PRIORITE
POUR**

Dynamiser le recours au fret fluvial sur le bassin versant :

**EN REPONSE A
L'ETAT DES LIEUX**

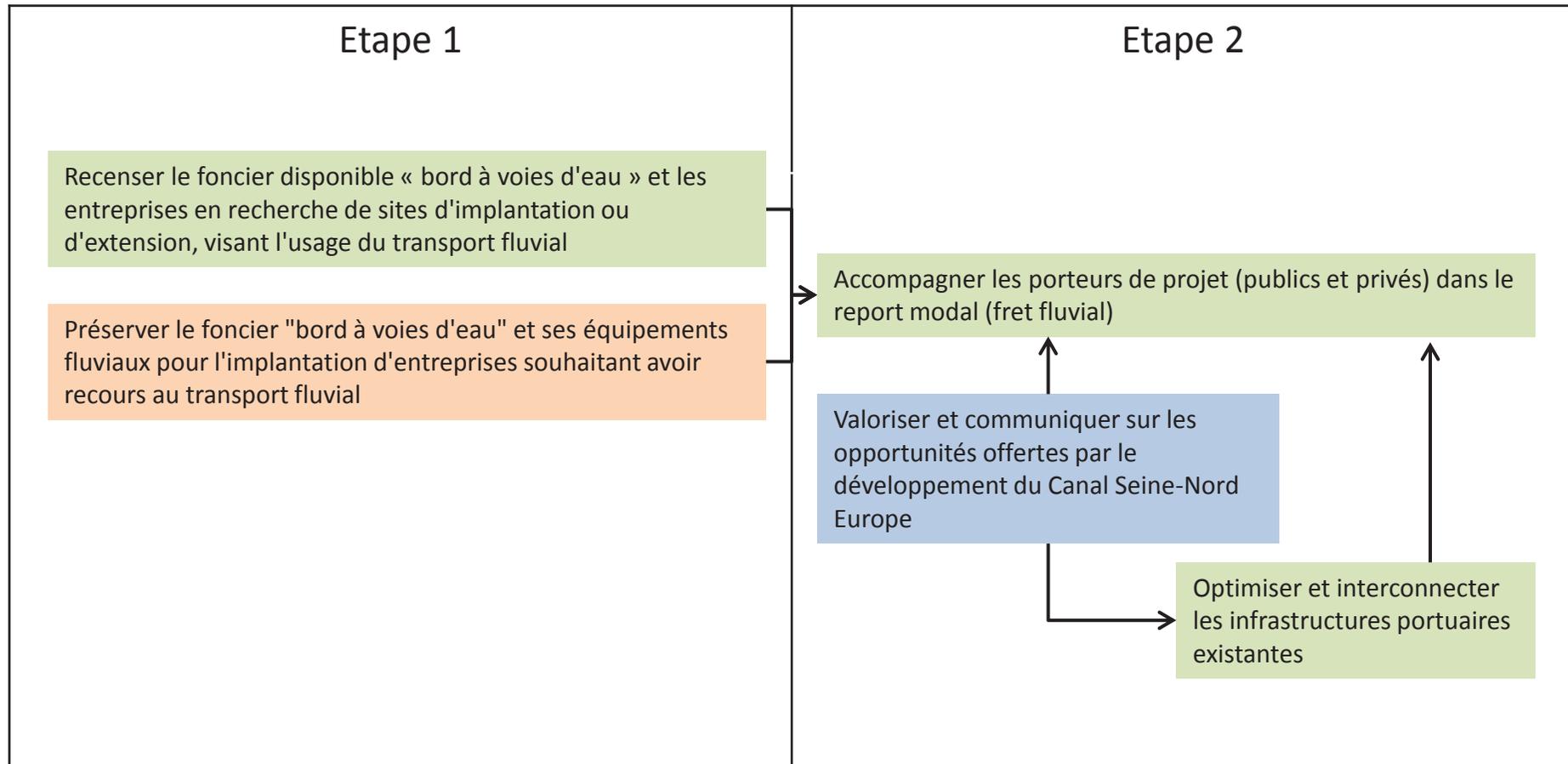
- Transport fluvial → composante importante du territoire
- Filières historiques : Produits agricoles et alimentaires, matériaux de construction, minerais, produits métallurgiques...
- Développement de la filière de transport des déchets
- Projet CSNE et mesures incitatives au report modal





Développement du fret fluvial

Objectif : dynamiser le recours au fret fluvial sur le bassin versant



Sous-thématique prioritaire n°2

- « Développement durable des usages de l'eau » -



**AGIR EN PRIORITE
POUR**

Favoriser la constitution d'un réseau de circulation terrestre continu en lien avec la voie d'eau :

**EN REPONSE A
L'ETAT DES LIEUX**

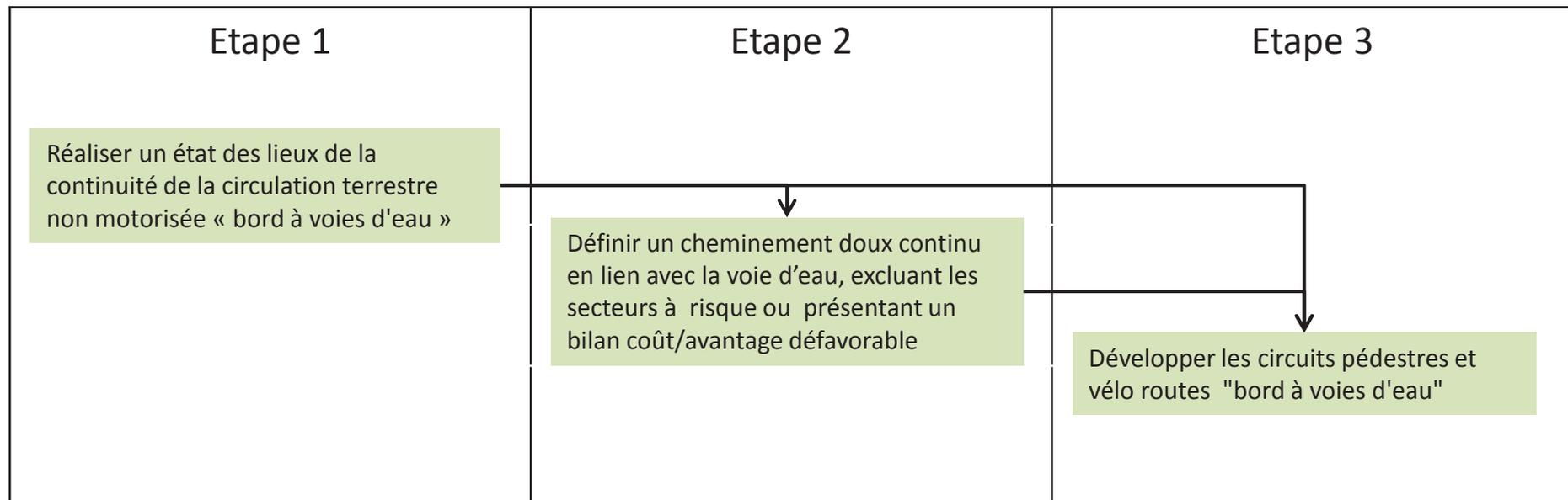
- 1 sentier de Grande Randonnée de Pays de l'ex bassin minier
- 1 circuit de petite randonnée
- Vélo routes Voies Vertes le long des canaux et chemins de halage





Continuité de la circulation terrestre non motorisée « bord à voies d'eau »

Objectif : favoriser la constitution d'un réseau de circulation terrestre continu en lien avec la voie d'eau



Sous-thématique prioritaire n°3

- CT « Développement durable des usages de l'eau » -



AGIR EN PRIORITE
POUR

EN REPONSE A
L'ETAT DES LIEUX

Dynamiser la plaisance et les services de transport des personnes par voies fluviales :

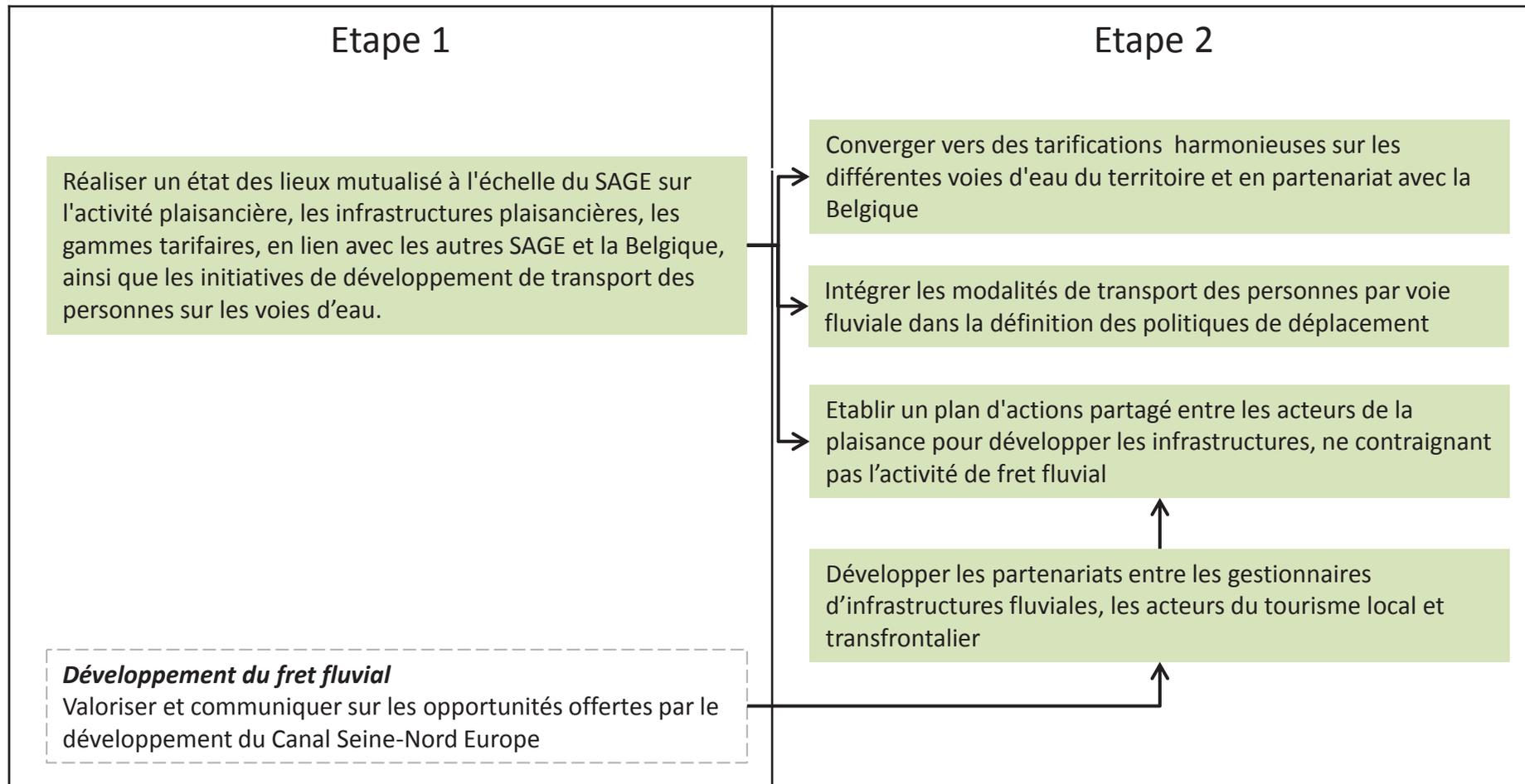
- Navigation de plaisance bien développée
- Zone de transit importante avec une forte proportion de plaisanciers étrangers
- Infrastructures d'accueil : 3 haltes nautiques et 4 ports de plaisance
- Projet CSNE





Développement de la plaisance et du transport des personnes

Objectif : dynamiser la plaisance et les services de transport des personnes par voie fluviale



Compatibilité SAGE / SDAGE

- SDAGE 2016-2021 Artois Picardie -



Orientations	Cycle 1	Cycle 2
Maintenir et améliorer la biodiversité des milieux aquatiques		
A-1 - Continuer la réduction des apports ponctuels de matières polluantes classiques dans les milieux	Vert	Vert
A-2 - Maîtriser les rejets par temps de pluie en milieu urbanisé par des voies alternatives (maîtrise de la collecte et des rejets) et préventives	Vert	Jaune
A-3 - Diminuer la pression polluante par les nitrates d'origine agricole sur tout le territoire	Vert	Orange
A-4 - Adopter une gestion des sols et de l'espace agricole permettant de limiter les risques de ruissellement, d'érosion, et de transfert des polluants vers les cours d'eau, les eaux souterraines et la mer	Orange	Orange
A-5 - Préserver et restaurer la fonctionnalité des milieux aquatiques dans le cadre d'une gestion concertée	Vert	Vert
A-6 - Assurer la continuité écologique et sédimentaire	Orange	Vert
A-7 - Préserver et restaurer la fonctionnalité écologique et la biodiversité	Orange	Vert
A-8 - Réduire l'incidence de l'extraction des matériaux de carrière	Orange	Jaune
A-9 - Stopper la disparition, la dégradation des zones humides à l'échelle du bassin Artois-Picardie et préserver, maintenir et protéger leur fonctionnalité	Vert	Jaune
A-10 - Poursuivre l'identification, la connaissance et le suivi des pollutions par les micropolluants nécessaires à la mise en œuvre d'actions opérationnelles	Vert	Vert
A-11 - Promouvoir les actions, à la source de réduction ou de suppression des rejets de micropolluants	Vert	Vert
A-12 - Améliorer les connaissances sur l'impact des sites pollués	Vert	Jaune
Garantir une eau potable en qualité et en quantité satisfaisante		
B-1 - Poursuivre la reconquête de la qualité des captages et préserver la ressource en eau dans les zones à enjeu eau potable définies dans le SDAGE	Vert	Vert
B-2 - Anticiper et prévenir les situations de crise par la gestion équilibrée des ressources en eau	Vert	Vert
B-3 - Inciter aux économies d'eau	Jaune	Vert
B-4 - Anticiper et assurer une gestion de crise efficace, en prévision, ou lors des étiages sévères	Jaune	Vert
B-5 - Rechercher et réparer les fuites dans les réseaux d'eau potable	Jaune	Vert
B-6 - Rechercher au niveau international, une gestion équilibrée des aquifères	Vert	Vert

Compatibilité SAGE / SDAGE

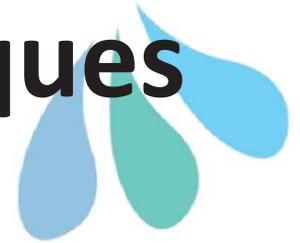
- SDAGE 2016-2021 Artois Picardie -



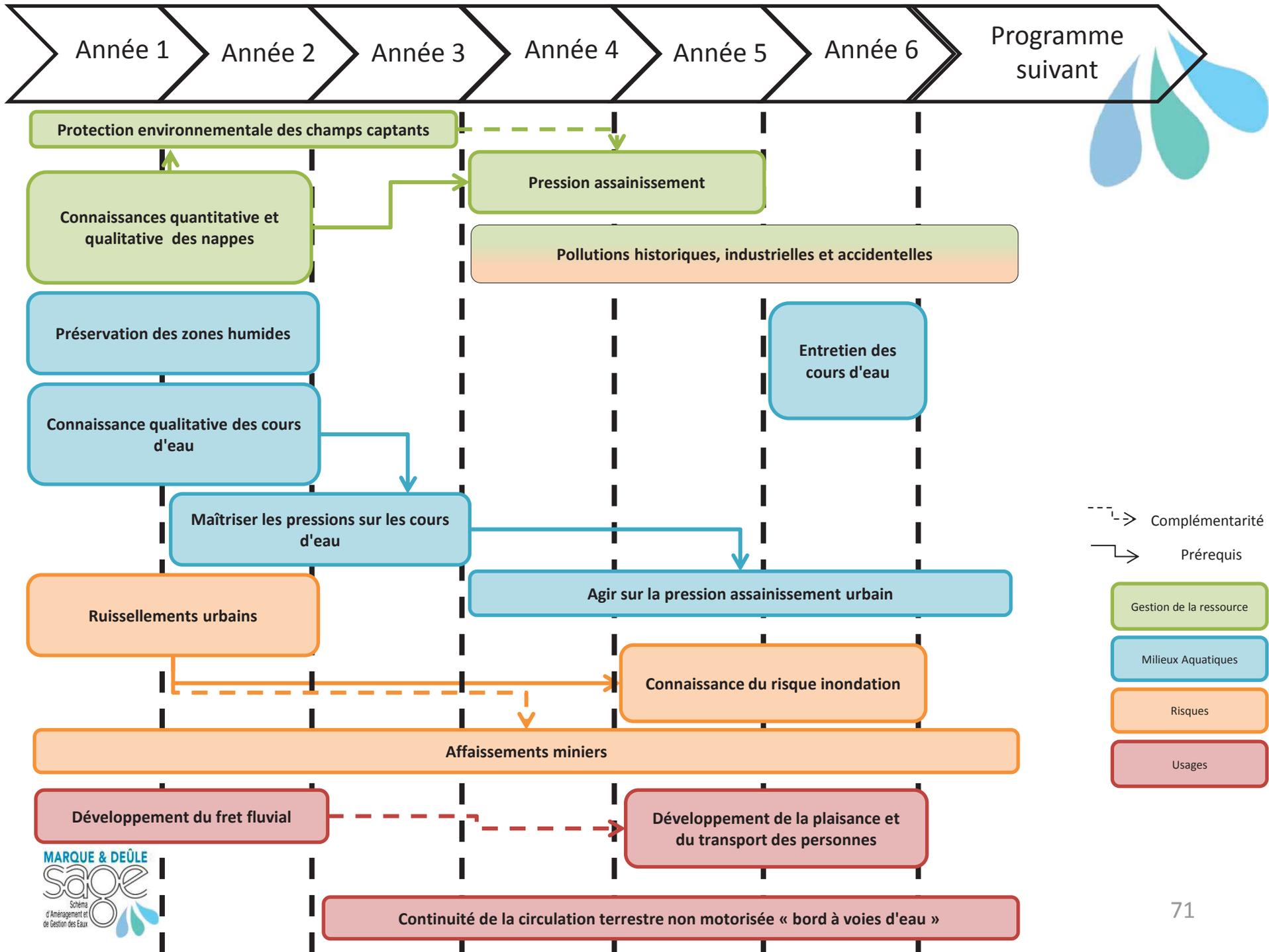
Orientations	Cycle 1	Cycle 2
S'appuyer sur le fonctionnement naturel des milieux pour prévenir et limiter les effets négatifs des inondations		
C-1 - Limiter les dommages liés aux inondations		
C-2 - Limiter le ruissellement en zones urbaines et en zones rurales pour réduire les risques d'inondation et les risques d'érosion des sols et coulées de boues		
C-3 - Privilégier le fonctionnement naturel des bassins versants		
C-4 - Préserver et restaurer la dynamique naturelle des cours d'eau		
Protéger le milieu marin		
D-1 - Réaliser ou réviser les profils pour définir la vulnérabilité des milieux dans les zones protégées baignade et conchyliculture mentionnées dans le registre des zones protégées		
D-2 - Limiter les risques microbiologiques en zone littorale ou en zone d'influence des bassins versants définie dans le cadre des profils de vulnérabilité pour la baignade et la conchyliculture		
D-3 - Respecter le fonctionnement dynamique du littoral dans la gestion du trait de côte		
D-4 - Intensifier la lutte contre la pollution issue des installations portuaires et des bateaux		
D-5 - Prendre des mesures pour lutter contre l'eutrophisation en milieu marin		
D-6 - Préserver les milieux littoraux particuliers indispensables à l'équilibre des écosystèmes avec une forte ambition de protection au regard des pressions d'aménagement		
D-7 - Assurer une gestion durable des sédiments dans le cadre des opérations de curage ou de dragage		
Mettre en œuvre des politiques publiques cohérentes avec le domaine de l'eau		
E-1 - Renforcer le rôle des Commissions Locales de l'Eau (CLE) des SAGE		
E-2 - Permettre une meilleure organisation des moyens et des acteurs en vue d'atteindre les objectifs du SDAGE. L'autorité administrative favorise l'émergence de maîtres d'ouvrages pour les opérations les plus souvent « orphelines »		
E-3 - Former, informer et sensibiliser		
E-4 - Adapter, développer et rationaliser la connaissance		
Tenir compte du contexte économique dans l'atteinte des objectifs		

Planification des sous-thématiques

- Méthode -



- Démarrage des 6 années avec les TOP 1 et les prérequis, puis implantation des TOP 2 et TOP 3
- Evaluation générale des durées des missions en fonction :
 - Des données issues des Commissions Thématiques
 - Ajustements dans la durée selon la nécessité de concerter ou de s'intéresser à des problématiques complexes
 - Poursuite des effets des actions au-delà des 6 premières années



Le 1^{er} programme du SAGE

- Les moyens à allouer versus les ambitions initiales -



- Le 1^{er} programme d'actions représente un montant de 5 M € (hors déclinaisons de certains programmes d'actions), dont :
 - 1,6 M € à la charge de la structure porteuse
 - 3,4 M € à la charge des maîtres d'ouvrage
- Les 1,6 M € comprennent :
 - 2 470 jours de travail par les agents de la structure porteuse (soit 716 k€)
 - 900 k€ d'études externalisées/investissements
- Sur 6 ans, ces dépenses représentent :
 - 412 j/an (soit 119 k€/an)
 - 150 k€/an d'études externalisées/investissements

Le 1^{er} programme de SAGE



- Les moyens à allouer versus les ambitions initiales -

AMBITION INITIALE

Nombre d'agents :

3 ETP :

- 2 profils techniques (1 ingénieur, 1 technicien)
- 1 profil administratif

PROPOSITION D'AJUSTEMENT

Nombre d'agents :

3 ETP :

- 3 profils techniques (2 ingénieurs, 1 technicien)
- 0 profil administratif

	Charges de personnel		Crédits d'études	TOTAUX	Comparaison : AMBITION INITIALE/AJUSTEMENT
AMBITION INITIALE	1 ingénieur	52 000 €	200 000 €/an	355 000 €/an	
	1 technicien	40 000 €			
	1 administratif	33 000 €			
	Charges de structure	30 000 €			
	TOTAL	155 000 €/an			
AJUSTEMENT	2 ingénieurs	104 000 €	150 000 €/an	324 000 €/an	-31 000€/an
	1 technicien	40 000 €			
	Charges de structure	30 000 €			
	TOTAL	174 000 €/an			



Moyens à allouer aux seules réalisations du SAGE

Ordre du jour



- Election du représentant « usagers » au sein du Bureau
- Rappel du contexte SAGE Marque-Deûle
- Présentation des résultats de la phase stratégie et évaluation environnementale :
 - Rappel des objectifs et du déroulé de la phase stratégie
 - Résultats de la priorisation
 - La méthode d'évaluation financière et environnementale
 - Présentation du projet du 1^{er} programme du SAGE
 - ➔ • Discussions et proposition d'adoption de la phase « stratégie »
- Suites à donner pour la finalisation du SAGE
- Présentation du Rapport d'activités 2015



Discussion autour du projet de programme d'actions



Proposition d'adoption

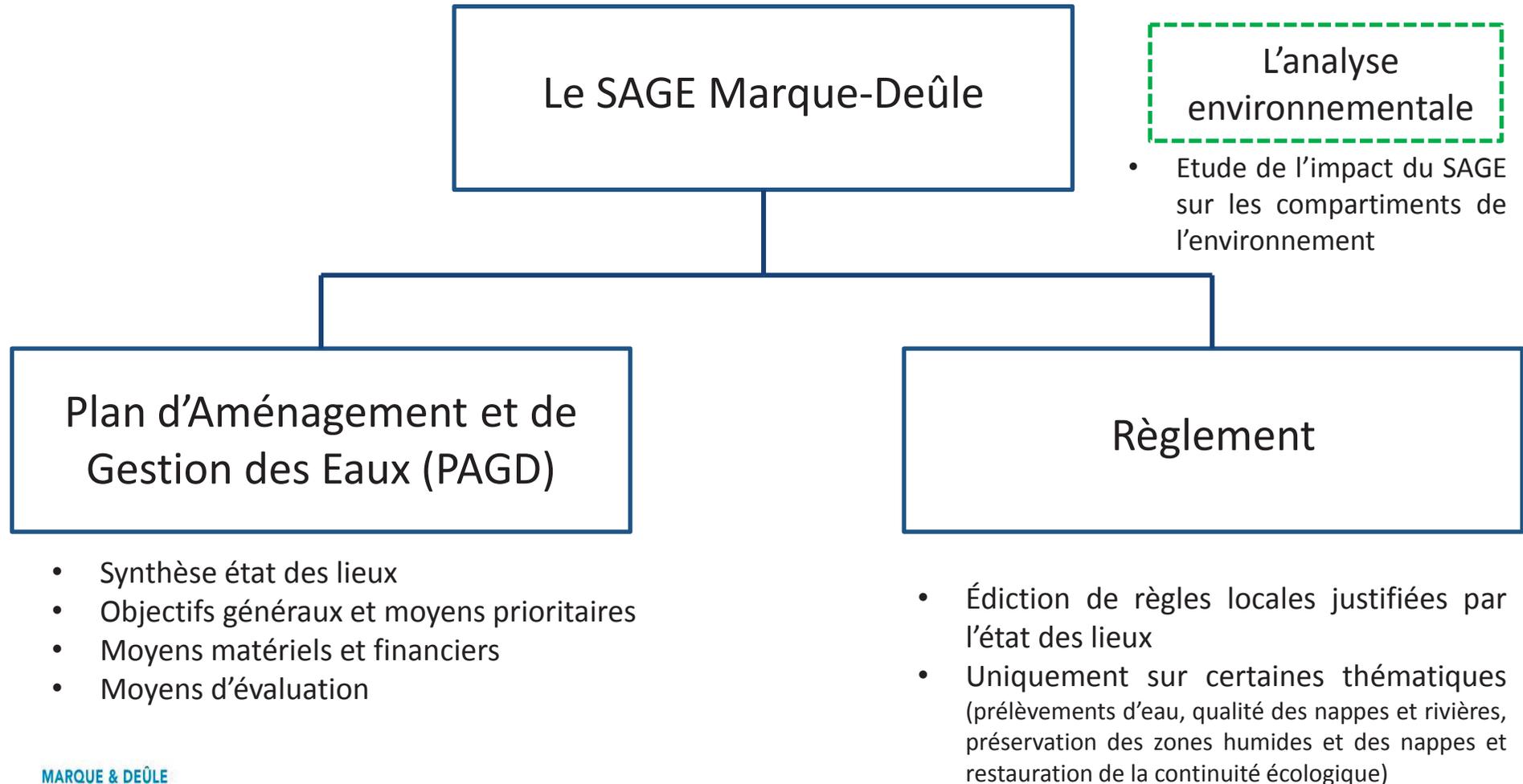
Ordre du jour



- Election du représentant « usagers » au sein du Bureau
 - Rappel du contexte SAGE Marque-Deûle
 - Présentation des résultats de la phase stratégie et évaluation environnementale :
 - Rappel des objectifs et du déroulé de la phase stratégie
 - Résultats de la priorisation
 - La méthode d'évaluation financière et environnementale
 - Présentation du projet du 1^{er} programme du SAGE
 - Discussions et proposition d'adoption de la phase « stratégie »
- Suites à donner pour la finalisation du SAGE
- Présentation du Rapport d'activités 2015

La finalisation du SAGE

- Le PAGD et le règlement -



La finalisation du SAGE



- Propositions de principes pour la réalisation de la rédaction -

Formalisation du SAGE



Proposition de suivre les principes suivants :

- Un premier jet rédactionnel par la cellule d'animation du SAGE
- Une concertation avec les Commissions Thématiques
- Une consultation de la CLE
- **Stabiliser le contenu technique et politique**

- La sollicitation d'une expertise juridique externalisée
- **Apporter à la rédaction une robustesse juridique**

- Puis, une validation finale par la CLE

Finalisation
stratégie



La finalisation du SAGE

- Proposition d'un déroulé général -



Formalisation du SAGE

Restitution
auprès
des CT
Nov 16

Rédaction du PAGD et Règlement
et processus de concertation

18 mois

Consultation
administrative

4 mois

Enquête
publique

2 mois

Mesure d'accompagnement

Finalisation
stratégie

Proposition de constitution
d'un groupe de travail avec l'Etat :

- Association étroite à la rédaction du SAGE (objectif : garantir la robustesse/conformité juridique)
- Faciliter l'émergence administrative de la structure porteuse (objectif : accompagner la démarche auprès de la Préfecture)

Emergence structure porteuse

Calibrage du projet de
structure porteuse
(statuts, membres, missions, coûts)
4 mois

Processus d'adhésion
politique

Concrétisation administrative

Ordre du jour



- Election du représentant « usagers » au sein du Bureau
- Rappel du contexte SAGE Marque-Deûle
- Présentation des résultats de la phase stratégie et évaluation environnementale :
 - Rappel des objectifs et du déroulé de la phase stratégie
 - Résultats de la priorisation
 - La méthode d'évaluation financière et environnementale
 - Présentation du projet du 1^{er} programme de SAGE
 - Discussions et proposition d'adoption de la phase « stratégie »
- Suites à donner pour la finalisation du SAGE
- Présentation du Rapport d'activités 2015

Le rapport d'activités 2015

- Les principales réalisations -



- Février 2015 : sensibilisation des aménageurs de la CCPC à la prise en compte des zones humides dans leurs projets;
- 09 mars 2015 : réunion de la CLE pour élire son exécutif (Président, Vice-présidents, membres du Bureau de la CLE);
- 20 avril 2015 : finalisation de l'état des lieux avec la validation du rapport de variantes par la CLE;
- Lancement des travaux préparatoire à la stratégie par la cellule d'animation.

Le rapport d'activités 2015

- Budget 2015 -



2 types de dépenses :

- Les frais d'animation
- Les études du SAGE – tendances et scénarii

3 types de recettes :

- Les subventions Agence de l'Eau
- La subvention du Conseil Régional
- Le financement des partenaires

Partenaires	Animation	Etudes	TOTAL
TOTAL	47 317 €	48 414 €	95 731 €
Agence de l'Eau	33 122 €	24 207 €	57 329 €
Conseil Régional	0 €	14 524 €	14 524 €
Sous-total	33 122 €	38 731 €	71 853 €
MEL	10 093 €	6 884 €	16 977 €
CALL	2 101 €	1 433 €	3 534 €
CAHC	1 235 €	842 €	2 077 €
Noréade	667 €	455 €	1 122 €
USAN	99 €	68 €	167 €
Sous-total	14 195 €	9 683 €	23 878 €

Le rapport d'activités 2015

Budget prévisionnel 2016



2 types de dépenses :

- Les frais d'animation
- Les études du SAGE - stratégie

- Animation : environ 47 000 €
- Etudes : 41 418 €

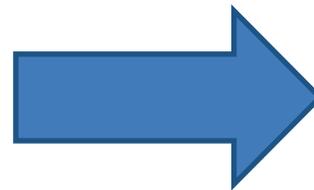
3 types de recettes attendues :

- Les subventions Agence de l'Eau
- La subvention du Conseil Régional
- Le financement des partenaires

La clé de répartition partenariale reste inchangée. Une demande de subvention a été transmise à l'Agence de l'Eau et au Conseil Régional.

50% acceptée par l'Agence et demande en cours auprès du CR à hauteur de 20% pour les études. 70% de l'Agence pour l'animation.

Le rapport d'activités 2015



Proposition d'approbation

MARQUE & DEÛLE

SAGE

Schéma
d'Aménagement et
de Gestion des Eaux



En partenariat avec :

